

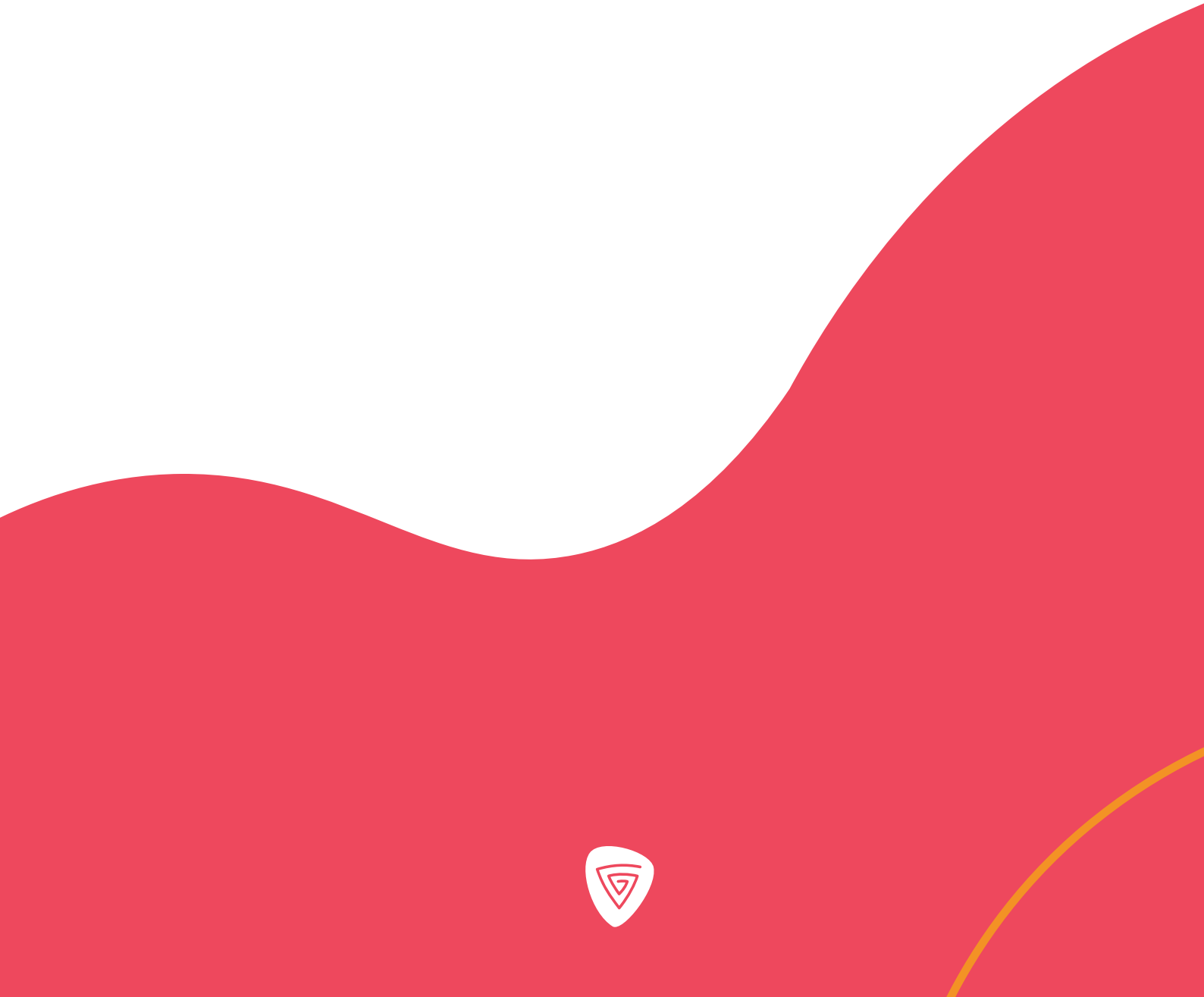
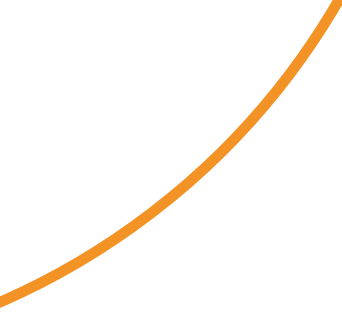


Formations 2026

Mobilité Internationale



GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION



GERESO est le partenaire privilégié de la plupart des plus grandes entreprises et établissements publics français, parmi lesquels :



Secteur Privé

ABB FRANCE · ACCENTURE · ACCOR · ACMS · ACTION LOGEMENT · ADOMA · AÉROPORTS DE PARIS · AFPA · AG2R · AGEFIPH · AGENCE FRANCE PRESSE · AIRBUS · AIR LIQUIDE · ALBANY INTERNATIONAL · ALLIANZ · ALSTOM TRANSPORT · ALTEDIA · AMBASSADES DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA · APEC · APPIA · ARC INTERNATIONAL · ARKEMA · ARPAVIE · ARTERRISS · ASSYSTEM · AUCHAN · AXA FRANCE · AXALTA COATING SYSTEMS · AUTOROUTES PARIS RHIN RHÔNE · BANQUE DE FRANCE · BANQUE PALATINE · BANQUE POPULAIRE · BAYARD PRESSE · BAYER CROPSCIENCE · BERTIN TECHNOLOGIES · BNP PARIBAS · BOBST LYON · BOLLORE · BOSCH · BOUYGUES · BPCE · BRGM · BRICO DEPOT · BRIDGESTONE FRANCE · BSH ELECTROMENAGER · BUREAU VERITAS · C & A · CAISSE CENTRALE DE LA MSA · CAISSE D'ÉPARGNE · CANAL PLUS · CAP GEMINI · CARREFOUR · CARSAT · CASA · CASINO · CCAS · CCI · CEA · CENTRE JEAN PIERRE TIMBAUT · CERFRANCE · CFPR · CHANEL · CIC · CIEM · CLARINS · CLUB MEDITERRANEE · CNAMTS · CNES · CNP ASSURANCES · COFACE · COLAS · COLLECTEAM · CONFORAMA · CLAAS TRACTOR · COOPERATIVE LE GOUessant · COVEA · CPAM · CRÉDIT AGRICOLE · CRÉDIT MUTUEL · CRISTAL UNION · DAHER · DALKIA · DASSAULT · DELPHARM GAILLARD · DISNEY · ECONOCOM · EDF · EFS · EGIS · EIFFAGE · ENGIE COFELY · ENSEMBLE PROTECTION SOCIALE · ESPCI PARITECH · ESSILOR · FFF · FNAC · FRAMATOME · ORANO · FRANCE TELEVISIONS *FUJIFILM · GROUPE BEL · GECINA · GEFCO · GEMALTO · GENERAL ELECTRIC · GENERALI · GEODIS · GFI INFORMATIQUE · GFC ATLANTIC · GKN DRIVELINE · GLACES THIRIET · GRANDS PORTS MARITIMES · GROUPAMA · GROUPE ARCADE · GROUPE HENNER · GROUPE HOSPITALIER SAINT JOSEPH · GROUPE LES MOUSQUETAIRES · GROUPE VYV · GRT GAZ · SANOFI · HELMA SERVICES · HERMES SELLIER · HERTA · HERTZ · HOTEL LE BRISTOL · IDEX · IFP · IMPACT · INEO · INEXTENS · INGEROP · INNOTHERA SERVICES · INRS INSEAD · INSTITUT PASTEUR · IPSOS · IRSN · ITRON · JEAN STALAVEN · JOHN DEERE · KEOLIS · KRYS GROUP · KUEHNE & NAGEL · L'ORÉAL · LA BANQUE POSTALE · LABORATOIRES URGO · LABORATOIRES SERVIER · LABORATOIRES FILORGA COSMETIQUES · LABORATOIRES NUXE · LAFARGE · LAGARDERE · LA POSTE · LA REDOUTE · LEGRAND · LFDJ · LES TRAVAUX DU MIDI · LILLY FRANCE · LOGOPLASTE · LOUIS VUITTON · LYONNAISE DE BANQUE · LUBRIZOL · MAAF · MACIF · MACSF · MAIF · MBDA FRANCE · MC DONALD · MGEN · MICHELIN · MMA · MSA · MOET HENNESSY * MUTEX · NAPHTACHIMIE · NATIXIS · NESTLÉ · NEXANS · NEXTER · NUTRIXO · ORANGE · ORANGE BANK · OUEST FRANCE · SOLOCAL · PASQUIER · PARIS HABITAT · PARISOT · PEUGEOT CITROËN · PFIZER · PHILIPS · PIERRE GUERIN · PÔLE EMPLOI · POLYONE · PORT AUTONOME · PRINTEMPS · PRO BTP · RADIO FRANCE · RATP · RAZEL BEC · RELAIS COLIS · RENAULT · SACEM · SAFRAN · SAINT GOBAIN · SAMSIC – SARTHE HABITAT · SCHENKER FRANCE · SCHLUMBERGER · SCHNEIDER ELECTRIC · SEB DEVELOPPEMENT · SEITA · SFR · SGS · SHELL · SHISEIDO · SIACI SAINT-HONORÉ · SIEMENS · SIVANTOS · SMABTP · SNCF · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE · SOFITEL · SOGEA · SOGIMA · SOLVAY · SOURIAU · SPIE · ST MICROELECTRONICS · STELIA AEROSPACE · SUEZ · SVP · SYSTRA · TAM · TDF · TECHNIP · TEFAL · TELEPERFORMANCE · TERREAL · THALES · TOTAL · TRANSDEV · UCANSS · UNEO* VALEO · VEOLIA · VERSPIEREN · VINCI · VIVARTE · VM BUILDING SOLUTIONS · VTG FRANCE · WURTH FRANCE SA ...

Secteur Public

A.C.O.S.S. · AGENCES DE L'EAU · ANAH · ANFH · ANSES · ASSEMBLEE NATIONALE · ASP · CAISSE DES DEPOTS · C.A.S.V.P · CENTRES DE GESTION DE LA FPT · CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE · CLEISS · CNRS · COUR DES COMPTES · EDSMR · IFCE LES HARAS NATIONAUX · INSERM · IRSTEA

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX : DU CANTAL, DE L'HERAULT, DU JURA, DE LA HAUTE-VIENNE, DES HAUTS DE SEINE, DES PYRENEES-ORIENTALES, DU FINISTERE...

CONSEILS RÉGIONAUX : AUVERGNE-RHONE ALPES, GRAND EST, GUADELOUPE, NOUVELLE AQUITAINE, VAL DE LOIRE ...

CULTURE : BNF, CENTRE GEORGES POMPIDOU, CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, CHATEAU DE VERSAILLES, LA COMEDIE FRANÇAISE, MUSEE DU LOUVRE, MUSEE DU QUAI BRANLY, SEVRES LA CITE DE LA CERAMIQUE.....

ÉDUCATION : CAISSES DES ÉCOLES, ECOLE, CENTRALESUPELEC, ÉCOLES DES MINES, ÉCOLE POLYTECHNIQUE, ENAC, LA FEMIS, UNIVERSITES DE NANTES, DE PARIS II, DE PARIS-SORBONNE, DU HAVRE, AIX-MARSEILLE ... · DILA · DREAL · FRANCEAGRIMER · IFSTTAR · IGN · IGPDE · INPI · INRA · INRAP · INRIA · INSEE · IRD · LA POSTE

MAIRIES : DE NOISY, SARTROUVILLE, DE LYON, DE NANTES, DE PARIS, DE ROUEN, DE VERSAILLES, DU HAVRE...

METROPOLES : DE LYON, NANTES, LILLE, STRASBOURG, TOULOUSE

MINISTÈRES : DE L'AGRICULTURE, DE LA CULTURE, DE LA DÉFENSE, DE L'ÉCOLOGIE, SERVICES DU PREMIER MINISTRE... · ONAC-VG · PREFECTURE DE REGION : AUVERGNE-RHONE ALPES, BRETAGNE, CHARENTE, ILE DE FRANCE ...

SANTÉ : APHP, ARS, CASH DE NANTERRE, CH D'AJACCIO, DE GONESSE, DU HAVRE, GUILLAUME RÉGNIER, PUBLIC DU COTENTIN... · CHI DE CRETEIL, DE POISSY/ST GERMAIN EN LAYE, DE VILLENEUVE SAINT GEORGES... · CHU DE BREST, DE FELIX GUYON, DE RENNES, HOPITAUX DE ROUEN, DE NANTES, DE NICE, DE NIMES, DE SUD REUNION... · CSMLD JACQUES WEINMANN · EHPAD · EFS · EPS · EPSMR · GH LE RAINCY MONTFERMEIL, DE MULHOUSE SUD ALSACE, DE L'AUBE-MARNE, EST-REUNION, SUD-ARDENNES ... · HAUTE AUTORITE DE SANTE · INSTITUT LE VAL-MANDE · MIPIH · SANTÉ PUBLIQUE FRANCE · SDIS DE L'ARDÈCHE, DE LA LOIRE, DES ALPES MARITIMES, DES YVELINES · SYNDEC · S.A.R. : DE DOUAI, DE LYON, DE PARIS ...

CHEZ GERESO, NOUS VOUS TRANSMETTONS DES EXPERTISES ET
**DES SAVOIR-FAIRE CLÉS POUR
CONTRIBUER À VOTRE PERFORMANCE.**
NOUS RÉPONDONS À VOS PROPRES BESOINS ET VOS ATTENTES,
PARCE QUE NOUS CROYONS QUE CHACUN MÉRITE UNE APPROCHE
SUR-MESURE. NOUS VOUS ENTOURONS D'EXPERTS, AFIN
DE VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN.
**NOUS AVONS TOUS À CŒUR DE VOUS FAIRE ÉVOLUER
POUR ACCROÎTRE VOTRE EFFICACITÉ,
VOTRE ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL MAIS AUSSI PERSONNEL.**
NOUS VOUS SOUTENONS DANS LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITÉ, EN
PRENANT EN COMPTE VOTRE MARCHÉ, VOS ENJEUX ET VOTRE CULTURE D'ENTREPRISE.
NOUS FAISONS TOUT POUR NOUS RÉINVENTER
ET ENRICHIR NOTRE OFFRE, CAR DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL MOUVEMENT,
IL N'Y A PAS DE PLACE NOUS CRÉONS AVEC VOUS UNE
POUR L'IMMOBILISME. RELATION DE PROXIMITÉ, BASÉE SUR LA
FOI EN L'HOMME ET EN SON AMBITION.
NOUS AGISSONS POUR ATTISER VOTRE CURIOSITÉ,
ET FAIRE ÉCLORE EN VOUS DE NOUVELLES PASSIONS.
NOUS CRÉONS L'INTÉRÊT, POUR EXALTER LES SAVOIRS.
NOUS CROYONS QU'IL SUFFIT D'UNE FORMATION ADAPTÉE,
D'UN CONSEIL AVISÉ OU D'UNE LECTURE PASSIONNÉE
POUR RÉVEILLER
**CE QUE VOUS AVEZ
DEPUIS TOUJOURS, EN VOUS.**

AVEC GERESO,
RÉVÉLEZ VOS COMPÉTENCES !



Professionnel(le)s du secteur privé, 10 bonnes raisons de vous former chez GERESO !

Que vous soyez responsable ou assistant(e) formation, professionnel(le) des ressources humaines, collaborateur(trice) ou cadre du secteur privé, voici 10 bonnes raisons de nous faire confiance pour vos formations inter et intra-entreprises.



1 Une qualité reconnue

Avec plus de 50 000 évaluations effectuées et un **taux de satisfaction de 87%**, nos formations se distinguent sur tous les critères : organisation, contenu, pédagogie, satisfaction à chaud, impact...
(Source : Données LearnEval 2024-2025)

2 Des formations qui vous correspondent

Formations courtes en présentiel ou à distance, formations certifiantes ou diplômantes, parcours personnalisés... Nous innovons en permanence pour vous proposer **la réponse formation qui vous convient le mieux !**

3 Des consultants experts et passionnés

Nos formateurs sont **des professionnels** de la fonction publique **expérimentés, pédagogues et passionnés**, qui conçoivent et actualisent eux-mêmes leurs programmes de formation.

4 Des outils innovants

Classes virtuelles, webinaires, modules e-learning, e-ressources, support technique dédié, espace stagiaire en ligne... Nous vous proposons des **solutions innovantes** pour faciliter votre parcours.

5 Un accompagnement personnalisé

Avant, pendant et après votre formation, **nos équipes vous accompagnent** de façon individuelle pour optimiser votre expérience formation.

100% des formations évaluées 6

Toutes les formations GERESO sont **évaluées en ligne via LearnEval**. Objectif : mesurer la qualité de l'organisation, du contenu, la pédagogie, l'animation, les supports et l'impact concret de la formation sur la durée.

Objectif CPF !

GERESO se mobilise pour la réussite du Compte Personnel de Formation (CPF) en vous proposant une gamme de formations diplômantes, de blocs de compétences et des formations certifiantes éligibles CPF. Ces formations ont été élaborées avec les meilleurs partenaires et bénéficient de l'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

180 000

professionnels
du secteur privé
et de la fonction
publique formés

1 500

sessions de formation
programmées
en 2026

7 Un partenaire certifié et reconnu

Certifié Qualiopi, membre des Acteurs de la Compétence, GERESO est également reconnu comme un **organisme de formation «Incontournable»** par le Groupe Décideurs / Leaders League
(Source : Classement 2025 des organismes de formation)

8 Un cadre idéal pour vous former

Notre Espace Formation, idéalement situé Place de Catalogne à Paris Montparnasse, vous accueille dans **un environnement moderne et convivial** : salles équipées, espace repos, librairie.

9 Un service Grands Projets dédié à vos enjeux de formation stratégiques

Développement des talents, accompagnement des transformations et des managers, projets RH à enjeux... Une **équipe dédiée** est à votre service pour vous accompagner.

10 Une relation durable

Grâce à notre **veille constante des évolutions** législatives et notre capacité à innover, nous vous fournissons **des solutions pérennes** et **des réponses durables**.



À travers ce blog, nos auteurs vous partagent les dernières tendances, les actualités et les enjeux de la fonction RH dans les secteurs privé et public.
Rejoignez-nous sur : gereso.com/actualites



L'expertise à deux pas de chez vous

En France métropolitaine, outremer ou à l'étranger, toute l'expertise de notre réseau de consultants vient à votre rencontre dans votre région

87/100

Score de satisfaction
«à chaud» moyen entre
le 1/01 et le 31/12/2024
(Source : LearnEval)

50 000

évaluations réalisées
(Sources : LearnEval
/ forMetris)

Évaluez l'impact de vos formations avec LearnEval

Avec LearnEval, évaluez chacune de vos formations au bon moment, pour en mesurer toute la valeur.

À chaud, juste après votre session : mesurez la qualité de la préparation, l'organisation, l'animation, la pertinence des contenus et votre satisfaction.

À froid, quelques semaines plus tard : évaluez l'atteinte des objectifs, l'application concrète des acquis, les gains en efficacité ou en qualité de travail et votre satisfaction durable.

Des retours précis et utiles, pour des formations toujours plus efficaces !



Les blocs de compétences

Des **parcours de 3 à 14 jours**, éligibles au CPF et cumulables sur plusieurs années pour viser des titres diplômants.

Les offres modulaires

2 ou 3 formations progressives pour maîtriser les fondamentaux et se perfectionner sur une thématique.

Les formations inter-entreprises

Des **formations de 1 à 5 jours**, en présentiel ou à distance, pour des compétences directement applicables.

Les certificats professionnels

Des **formations certifiantes** reconnues pour développer ou valider vos compétences en RH, management...

Les formations diplômantes

Diplômes RH BAC+2 à BAC+5, éligibles au CPF et à la VAE, pour évoluer vers de nouvelles fonctions ou valider votre expérience.

Les formations inter en intra

Des formations sur site pour vos équipes, selon **des programmes catalogue ou clés en main**.

Les formations intra sur-mesure

Des **formations 100 % personnalisées**, adaptées à vos attentes et à vos modalités préférées.

Les formations en exclu intra

Des **formations proposées en intra uniquement**, pour des raisons stratégiques, confidentielles ou sectorielles.

Le coaching

Un **accompagnement sur mesure** pour révéler les talents et renforcer la cohésion d'équipe.

Les formations à distance

Formations en ligne, classes virtuelles, blended learning et webinaires pour optimiser coûts et délais.



La formation à distance

À distance ou en présentiel, la même exigence d'excellence ! **94,7% des participants à nos formations en ligne les recommandent à leur entourage. (Source : LearnEval)**

En 2026, pour répondre à tous vos enjeux de formation, nous organisons pour vous plus de **600 sessions à distance**, animées par des consultants experts, formés spécifiquement aux outils de **classe virtuelle, webinaires, coaching à distance...**

Toutes nos formations inter et intra-entreprises proposées en format présentiel peuvent également être dispensées, à la demande, **à distance**, avec la même qualité d'apprentissage, grâce à des outils de classe virtuelle et de collaboration en ligne adaptés et maîtrisés.

Nous **répondons aussi de façon personnalisée** à vos demandes de **développements de modules e-learning** ou à vos besoins de déploiements de **formations en ligne** ou en **blended learning**.

Des outils et formats sur-mesure



Nous avons sélectionné les **solutions techniques** les plus fiables et sécurisées : **ZOOM** pour nos classes virtuelles, **TEAMS** ou **WEBEX** pour le domaine Banque et Assurance, et **WEBIKEO** pour nos webinaires. Nos formats incluent : des **classes virtuelles** interactives animées par des experts, des **webinaires** gratuits sur des thèmes variés (RH, management, efficacité professionnelle, développement personnel), des modules **e-learning sur-mesure** développés avec nos équipes, du **blended-learning** (présentiel et distanciel combinés) et de **l'accompagnement/coaching en ligne** pour un appui technique et le développement des compétences.

Notre signature pédagogique

“Vivre une formation GERESO, c’est être guidé(e) par nos experts passionnés, au plus près de vos situations métier. C’est être accompagné(e) tout au long de votre apprentissage, dans une relation personnalisée et dans la convivialité”

Former, c’est un métier ! Nos intervenants sont à la fois concepteurs et animateurs de leurs formations. Leur connaissance approfondie du terrain et de vos besoins spécifiques leur permet de créer des programmes parfaitement adaptés. Ils réalisent l’ingénierie pédagogique des formations inter, intra et sur-mesure pour atteindre vos objectifs.

Nos formations s’appuient sur **des contenus ciblés, des méthodes pédagogiques variées** pour impliquer les participants, et **une posture qui favorise la qualité de la relation** et l’ambiance conviviale. **Les outils utilisés** sont **directement transposables** en situation de travail. **L’expertise est au cœur de nos activités** : nos consultants formateurs interviennent aussi en conseil, et certains sont auteurs d’ouvrages professionnels, enrichissant leur pratique et approfondissant les sujets abordés.

Créer les meilleures conditions d’apprentissage est essentiel pour nous. Chez GERESO, nous savons qu’un apprenant concentré est un apprenant qui progresse. Nous proposons un itinéraire pédagogique structuré pour accompagner chaque étape de votre parcours, de l’inscription au suivi post-formation.

Barbara Foucaud,
Responsable pôle pédagogique



Ce que disent nos apprenants

Nos formateurs sont **salués pour leur expertise**, leur ouverture et leur capacité à rendre vivants des sujets parfois complexes. *“Ils créent un climat propice aux échanges et donnent envie d’aller plus loin.”*

Nos formations offrent **une vraie parenthèse** :

“Je me suis sentie comme chez moi à Montparnasse, soutenue jusqu’à la certification.”

Elles apportent **un réel impact** : *“Le programme était parfaitement adapté à mes attentes, il m’a permis de devenir expert, de sécuriser mes pratiques et de progresser rapidement.”*



Votre parcours de formation chez GERESO

Avant, pendant et après de la formation, notre équipe vous accompagne pour faciliter chaque étape de votre parcours de formation



Votre conseiller(e) pédagogique **vous guide et construit avec vous** votre parcours de formation personnalisé

1

2

Un **espace personnel** vous permet de **gérer votre inscription, d'accéder en un clic à toutes vos informations** (monportail.gereso.com)

L'équipe GERESO vous propose un accueil personnalisé dans un **environnement chaleureux**

3

4

Des consultants-formateurs experts et passionnés sont à votre écoute pendant & après la **formation**

Le contenu et **les objectifs** de la formation **sont validés avec vous** en début de session

5

6

Nous vous garantissons une **ambiance conviviale**, pour **interagir** avec le **consultant formateur** et **le groupe** de participants

Les échanges avec votre **consultant-formateur** se prolongent, de **retour à votre poste**

7

8

Nous mettons à votre disposition **des outils opérationnels** transposables à **votre contexte professionnel** ainsi qu'une **base documentaire**





Déploiement d'un projet RH sur plusieurs entreprises ?
Formation à la gestion d'équipe
ou à la gestion des plannings pour l'ensemble de vos managers ?...
Notre équipe Grands Projets vous accompagne dans l'élaboration
de vos projets de formation à enjeux, en tenant compte de votre métier,
de votre culture d'entreprise, du profil de vos salariés.
Notre approche repose sur 2 valeurs essentielles :
la proximité et l'expertise.

4 étapes pour vos projets formation

Analyse des besoins

Étude détaillée de votre demande,
de vos documents, de votre contexte,
de vos enjeux, de votre culture
d'entreprise

1

2

Élaboration des programmes

Travail d'ingénierie pédagogique pour
créer vos modules et votre parcours
de formation : objectifs, séquences,
contenu, méthodes pédagogiques

Déploiement

Définition des modalités et planification
des dates de formation, création des
groupes, animation des sessions

3

4

Évaluation & suivi

Évaluation à chaud et à froid
des sessions par les participants,
bilans quantitatifs et qualitatifs,
plan d'actions, suivi post-formation



Le coaching GERESO

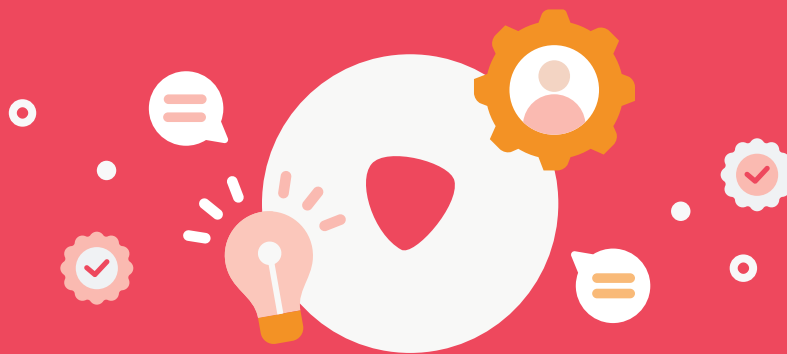
Réalisées par des professionnels certifiés et expérimentés, nos prestations de coaching vous aident à améliorer votre performance individuelle ou collective ou à faire face à de nouveaux défis personnels ou d'équipe.

Notre approche du **coaching repose sur l'écoute active**, la **bienveillance** et des **méthodes éprouvées**, ajustées à vos enjeux spécifiques.

Le **coaching individuel** permet d'instaurer un espace de réflexion, de prise de recul et de clarification des objectifs professionnels. Il favorise la prise de décision, la confiance en soi, le leadership et l'alignement entre valeurs personnelles et professionnelles.

Le **coaching collectif** vise à renforcer la coopération, à améliorer la communication, à développer l'intelligence collective et à soutenir la performance durable des équipes. Il s'intègre dans les démarches de conduite du changement, de transformation managériale ou de développement de la culture d'entreprise.

Tous nos coachings s'inscrivent dans une logique de résultats mesurables et s'adaptent à vos contraintes organisationnelles (présentiel, distanciel, format hybride). Un **suivi personnalisé**, confidentiel et structuré est assuré **tout au long du processus**, en lien avec les objectifs fixés en amont.



Nos consultants & équipes pédagogiques

Expérimentés et certifiés, ils vous accompagnent dans tous vos projets de formation, en tenant compte de votre métier, de votre culture d'entreprise, de vos enjeux stratégiques et opérationnels



Veille RH & Expertise décisionnelle

Droit social, paie, protection sociale...
Votre environnement juridique et RH est en perpétuelle évolution.
Pour vous permettre de rester en permanence à la pointe de l'actualité et sécuriser toutes vos décisions, nos experts vous proposent 2 prestations à forte valeur ajoutée :

Expertise Décisionnelle

Des réponses d'experts à toutes vos interrogations sur vos pratiques RH, à travers un système de questions/réponses

Veille RH

Une synthèse fiable et décryptée par nos experts en droit du secteur privé de l'actualité réglementaire et jurisprudentielle en RH

Les objectifs :

- Connaître la toute dernière actualité RH et ses incidences sur vos pratiques de gestion RH des salariés.
- Bénéficier du décryptage d'experts en droit du secteur privé sur toutes les nouveautés RH : derniers textes, jurisprudences...
- Obtenir une réponse personnalisée à toutes vos questions concernant la mise en application de la toute dernière réglementation RH du secteur privé..
- Sécuriser vos décisions et procédures en matière de gestion RH, paie et de réglementation statutaire.

Les domaines concernés :

- Protection sociale : accidents, maladies, incapacité, inaptitude...
- Carrière des salariés : mobilité, arrêt de travail, reclassement, gestion contractuelle...
- Santé et sécurité des salariés : accidents de service, maladies professionnelles...
- Gestion du temps de travail : durée du travail organisation des plannings, congés, CET...
- Gestion du personnel : recrutement, statuts, protection sociale, paie...
- Déontologie, cumul d'activités, départ des salariés...

Une prestation menée par des consultants experts

Plus d'infos sur gereso.com/consulting ou par mail : conseil@gereso.fr – tél. : 02 43 23 51 44



Charte RSE : nos engagements

Depuis toujours, notre activité repose sur six valeurs fondamentales

qui guident chacune de nos actions, en interne comme auprès de nos clients.

Le respect s'exprime par la bienveillance, la loyauté et la courtoisie dans toutes nos interactions.

L'intégrité se manifeste par la transparence, le respect des engagements, la rigueur méthodologique et la confidentialité des informations.

La passion est un moteur essentiel qui anime nos équipes au quotidien.

Elle s'accompagne de **créativité**, qui nous pousse à innover constamment dans nos services, produits et méthodes pédagogiques.

L'expertise de nos consultants, auteurs et collaborateurs est le fruit de plus de 40 ans d'excellence.

Enfin, nous cultivons **la pérennité** de nos relations, en établissant un lien de confiance durable avec nos clients comme entre collègues.

Une démarche sociétale active

GERESO veille au respect strict de la **réglementation** en matière **d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail** et de **droit des affaires**, tant en interne qu'auprès de ses partenaires, tout en luttant activement contre la corruption et le travail illégal.

L'entreprise **défend l'égalité des chances** et **combat toute forme de discrimination** ou de **harcèlement**, notamment envers les personnes en situation de handicap, qu'elle accueille dans des locaux accessibles.

Engagée socialement, GERESO accompagne ses collaborateurs tout au long de leur parcours grâce à un processus d'intégration structuré, la transmission de savoir-faire et l'accès garanti à la formation, avec 100 % des salariés formés entre 2023 et 2025.

Elle **soutient** également des **actions solidaires, éducatives ou sportives**, en lien **avec ses collaborateurs**, et participe à des **projets en faveur de la société civile**.



Une dimension écologique

Depuis 2015, le siège social de GERESO offre un haut niveau de confort à ses salariés, tout en s'engageant activement dans la maîtrise des ressources. Le Groupe **dispose d'une filiale de production d'énergie photovoltaïque**, permettant **d'éviter l'émission de 14 tonnes de CO₂** par an et de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Un **Référent Énergie** est dédié à l'optimisation des consommations sur les sites du Mans et de Paris. Par ailleurs, GERESO agit au quotidien pour **limiter son impact environnemental : tri des déchets, gestion raisonnée des consommations d'eau, d'énergie et de matières premières**, installation de bornes de recharge électrique, parc à vélos et limitation des impressions.

L'entreprise poursuit sa **démarche de dématérialisation** avec des formations en ligne, des e-books, une offre consultable sans catalogue papier et des ressources numériques post-formation. Elle **sélectionne également des fournisseurs écoresponsables** labellisés Imprim'vert ou inscrits sur l'éco-liste, et imprime ses catalogues sur du papier certifié PEFC. En matière de mobilité, **97 % des déplacements du personnel s'effectuent en train.**

L'Espace Formation, situé à proximité de la gare Montparnasse, encourage l'utilisation des transports en commun par les clients et les collaborateurs. GERESO promeut les modes de transport durables et le **développement des webinaires**, qui permettent de **limiter les trajets tout en préservant la qualité des formations.**



Certification engagement qualité

Certifié Qualiopi depuis avril 2021, GERESO garantit la qualité de ses formations à travers le respect des exigences réglementaires, la mobilisation de compétences adaptées et une démarche d'amélioration continue. Attentif à la satisfaction de ses clients, GERESO évalue 100 % de ses formations via la solution LearnEval.

La pictothèque

ACTU

Formations proposant un **focus spécifique sur les dernières actualités**. Pour mettre à jour vos connaissances et intégrer les **toutes dernières dispositions législatives**, les dernières valeurs et barèmes ou les réformes en cours.

ATELIER

Formation **pratique et interactive en présentiel**, centrée sur **l'échange de bonnes pratiques** entre pairs. Avec l'aide d'un animateur, approfondissez vos compétences juridiques et stratégiques pour **mettre en œuvre des solutions concrètes** au sein de votre établissement ou administration.

BEST GERESO

Formations **plébiscitées par nos clients** pour la qualité de leur contenu, l'expertise des consultants, les méthodes pédagogiques utilisées... Ces **formations bénéficient de sessions garanties** et affichent régulièrement "complet" : pensez à réserver votre place au plus vite !

BLOC DE COMPÉTENCES

Parcours de **formation certifiant, éligible au CPF**, et intégrable à un cursus diplômant.

CERTIFICAT

Certificats professionnels GERESO. Conçus pour valoriser votre expertise, valider vos compétences métier et dynamiser votre parcours professionnel. Ils vous permettent de faire **reconnaitre vos acquis ou de développer de nouvelles compétences** pour donner un nouvel élan à votre carrière.

COACHING

Formations **incluant une ou plusieurs séances de coaching individuel ou collectif**. Cette prestation, assurée par un coach professionnel certifié, permet de **conforter l'acquisition des savoirs et des techniques** présentées au cours de la formation.

DIPLÔME

Formations professionnelles diplômantes, permettant de valider un titre RH : "Master 2 en Gestion des Ressources Humaines", "Chargé(e) des Ressources Humaines", "Manager du développement des RH".

ÉLIGIBLE CPF

Formation éligible au financement CPF. Les conditions d'éligibilité au CPF évoluent régulièrement et dépendent de multiples critères définis par la législation. Pour toute information complémentaire, **contactez nos services et/ou visitez le site : moncompteformation.gouv.fr**

E-RESSOURCES

Formations permettant d'accéder, **en option, à une documentation pédagogique supplémentaire**, mise à jour régulièrement et accessible depuis un espace en ligne personnalisé.

EXCLU INTRA

Formations proposées **exclusivement en format intra**, dans votre établissement. Vos bénéfices : un programme **100% personnalisable** et une formation organisée selon les modalités qui vous conviennent le mieux : lieu, date, durée, objectifs et outils pédagogiques...

NOUVEAU

Formations inédites, proposées pour la première fois en 2026. Notre équipe de consultants et d'ingénieurs pédagogiques **conçoit en permanence de nouveaux programmes**, pour vous accompagner dans les mutations de vos métiers et de vos missions, ou intégrer **l'actualité la plus récente**.

OFFRE MODULAIRE

Formations **constituées de 2 ou 3 modules complémentaires**. Cette formule permet une montée en compétences progressive, dans un délai optimisé et à un tarif avantageux.

OUVRAGE

Formations donnant lieu à **la remise gratuite d'un ouvrage professionnel**.

TOP AVIS CLIENTS

Formations ayant **bénéficié des meilleures évaluations** de la part des participants au cours des dernières années (*source : Indice de satisfaction relevé sur la plateforme LearnEval*)

RENDEZ-VOUS

Formations composées de **plusieurs rencontres d'une demi-journée**, proposées à intervalle régulier tout au long de l'année. L'objectif ? Intégrer les dernières modifications législatives et rester à la pointe de l'expertise.



Formations 2026



LE SOMMAIRE



Mobilité internationale





EXPATRIATION

Incontournables de la mobilité internationale

| | | |
|--|----------------------|----|
| Gérer les salariés en mobilité internationale | CERTIFICAT | 20 |
| Fondamentaux de la mobilité internationale Immigration - Contrat de travail international - Protection sociale - Fiscalité | EXCLU INTRA | 22 |
| Gestion et rémunération des salariés expatriés Droit social et fiscal - Rémunération des expatriés | OFFRE MODULAIRE | 23 |
| Gestion des expatriés Droit du travail, protection sociale et fiscalité | BEST GERESO | 24 |
| Rémunération des expatriés Package de rémunération et techniques de calcul | BEST GERESO | 25 |
| Paie des salariés expatriés, détachés ou impatriés Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux | | 26 |
| Paie et rémunération des expatriés Package de rémunération - Paie et cotisations spécifiques | OFFRE MODULAIRE | 27 |
| Protection sociale en Europe Détachés, expatriés, impatriés, contrats locaux : application des règlements communautaires 883/2004 et 987/2009 | TOP AVIS CLIENTS | 28 |
| Missions de courte durée à l'international Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration | | 29 |
| Gestion des salariés inter-pays et des «Third Country Nationals» (TCN) Aspects RH et protection sociale | NOUVEAU EXCLU INTRA | 30 |
| Retraite des expatriés Incidences des périodes à l'étranger sur le montant de la pension française | TOP AVIS CLIENTS | 31 |
| Gestion interculturelle des ressources humaines Intégrer des collaborateurs de cultures étrangères et développer l'efficacité RH en contexte multiculturel | EXCLU INTRA | 32 |
| Travailler avec des équipes multiculturelles Identifier les synergies et adapter son management | EXCLU INTRA | 33 |

Perfectionnement en mobilité internationale

| | | |
|---|---|----|
| Les rendez-vous de la mobilité internationale Droit des étrangers, protection sociale, détachement, droit européen | TOP AVIS CLIENTS  ACTU  | 34 |
| Gestion des expatriés - Perfectionnement Études de cas transverses : droit du travail, protection sociale et fiscalité | | 35 |
| Mobilité Internationale et télétravail à l'international Comment gérer les missions virtuelles à l'étranger ? | | 36 |
| Fiscalité du salarié en mobilité internationale Traitement fiscal des revenus professionnels des expatriés et des impatriés | | 37 |

IMMIGRATION ET IMPATRIATION

| | | |
|--|--|----|
| Gestion des salariés impatriés ou détachés Formalités d'immigration, droit du travail et protection sociale | OFFRE MODULAIRE  | 38 |
| Statut des salariés impatriés Détachement et impatriation en droit du travail | | 39 |
| Affiliation à la CPAM des salariés étrangers et salariés en retour d'expatriation Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale | TOP AVIS CLIENTS  | 40 |
| Recruter des salariés étrangers hors de France et formalités d'immigration Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France | TOP AVIS CLIENTS  | 41 |
| Recruter des salariés étrangers présents sur le territoire français Impacts des derniers décrets sur l'emploi de salariés étrangers | BEST GERESO  | 42 |
| Initiation au droit des étrangers pour tout recruteur Les grands principes encadrant le droit au séjour et au travail des ressortissants étrangers | NOUVEAU  | 43 |
| Recruter des alternants étrangers Apprentissage et professionnalisation | EXCLU INTRA  | 44 |
| Détacher des salariés en France : mobilité intra-groupe et prestation de service internationale Obligations de l'entreprise d'envoi et responsabilités de l'entreprise d'accueil en France | TOP AVIS CLIENTS  | 45 |

Gérer les salariés en mobilité internationale

Objectifs

- Définir les conditions d'expatriation / impatriation d'un collaborateur en appliquant la politique de mobilité interne définie par l'entreprise.
- Établir les contrats de travail à l'international
- Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale.
- Adapter les avantages sociaux des expatriés aux pratiques locales.
- Calculer les coûts liés à l'expatriation et au détachement des collaborateurs à l'international.
- Préparer le package de rémunération des salariés en mobilité internationale
- Assurer toutes les formalités migratoires nécessaires.
- Assurer le suivi administratif et la paie des salariés en mobilité internationale.

Public et prérequis

Responsables mobilité internationale, chargés de mobilité internationale, DRH, HR Business Partners, chargés de projet/mission RH, responsables et gestionnaires RH d'entreprises accueillant des salariés étrangers et/ou impatriés ou ayant des projets de mobilité internationale de salariés.

Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'un an minimum d'expérience dans l'une de ces fonctions, d'avoir une appétence pour les chiffres et des dispositions pour travailler en anglais

Admissions

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend :

- L'étude du dossier de candidature,
- Réalisation de tests cognitifs,
- Un entretien téléphonique.

A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

Déroulement de l'examen

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles ou d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

Taux de réussite

100% des participants aux Certificats professionnels ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 5 janvier 2026).

Les plus

- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen

† Inclus 1 ouvrage : La mobilité internationale

OUVRAGE 

7
MODULES

11
JOURS

MODULE #1

GESTION DES EXPATRIÉS

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 jours - www.gereso.com/GEXP

MODULE #3

AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION

Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale

1 jour - www.gereso.com/IMSS

MODULE #5

PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS

Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

3 jours - www.gereso.com/COSX

MODULE #7

MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL

Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration

1 jour - www.gereso.com/CODU

MODULE #2

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS

Détachement et impatriation en droit du travail

1 jour - www.gereso.com/IMPW

MODULE #4

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION

Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France

1 jour - www.gereso.com/IMMI

MODULE #6

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour - www.gereso.com/REMX



Programme de votre formation

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

GESTION DES EXPATRIÉS (3 JOURS - GEXP)

- Contrat de travail des expatriés
- Protection sociale du salarié détaché
- Protection sociale du salarié expatrié
- Fiscalité personnelle du salarié expatrié
- Fiscalité de la société ou corporate tax

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS (1 jour - IMPW)

- Statut des salariés impatriés en droit du travail
- Les nouvelles obligations liées au détachement de salarié étranger en France
- Application du droit du travail français : durée du travail, congés, pouvoir disciplinaire, responsabilités

AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION (1 jour - IMSS)

- Le rattachement des étrangers au régime français de sécurité sociale
- La réactivation des droits lors du retour d'expatriation

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION (1 jour - IMMI)

- Définir le cadre législatif du droit au séjour des étrangers
- Mettre en oeuvre les dispositifs d'immigration professionnelle depuis l'étranger
- Analyser les dispositifs ouverts aux étudiants étrangers en France et le changement de statut
- Examiner les responsabilités de l'employeur lors de l'embauche d'un étranger

PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS (3 jours - COSX)

- Rappel des fondamentaux de la Mobilité Internationale
- Gérer la paie des salariés en transfert international
- Optimiser son organisation et adapter sa communication

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS (1 jour - REMX)

- Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale
- Constituer le package de rémunération
- Coût de la mobilité internationale
- Présenter un package au salarié

MISSIONS DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (1 jour - CODU)

- Formaliser la mission de courte durée à l'international (inférieure à 12 mois)
- Les grands principes en matière d'immigration vers l'étranger
- Intégrer la réglementation de la protection sociale dans le cadre d'une mission à l'étranger

Promotions 2026

18 mars 2026, 19 mars 2026 et 20 mars 2026 - GEXP

+ 30 mars 2026 - REMX

+ 13 et 14 avril 2026 et 16 avril 2026 - COSX

+ 11 mai 2026 - IMMI

+ 12 mai 2026 - IMSS

+ 29 mai 2026 - CODU

+ 22 septembre 2026 - IMPW

10 juin 2026, 11 juin 2026 et 12 juin 2026 - GEXP

+ 18 septembre 2026 - REMX

+ 22 septembre 2026 - IMPW

+ 23 septembre 2026 - IMSS

+ 29 et 30 septembre 2026 et 1er octobre 2026 - COSX

+ 13 octobre 2026 - IMMI

+ 3 décembre 2026 - CODU

14 septembre 2026, 15 septembre 2026 et 16 septembre 2026 - GEXP

+ 22 septembre 2026 - IMPW

+ 1er décembre 2026 - REMX

+ 3 décembre 2026 - CODU

+ 7 décembre 2026 - IMSS

+ 8 décembre 2026 - IMMI

+ 14 au 16 décembre 2026 - COSX

AUTRES PROMOTIONS

nous consulter

Lieu

Espace Formation GERESO

22 place de Catalogne - 75014 Paris

ou en distanciel

Tarif

8 710 € HT

(dont 1100 € HT pour les frais de certification) incluant :

- Forfait repas
- Support + e-ressources
- Évaluation LearnEval
- Suivi individuel
- Contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module
- Préparation à l'examen
- Examen final devant un jury professionnel

Réf : CER-CHG-MOB

Retrouvez l'ensemble des détails de cette formation à cette adresse

www.gereso.com/CER-CHG-MOB

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Fondamentaux de la mobilité internationale

Immigration - Contrat de travail international
Protection sociale - Fiscalité

Durée indicative

1 jour

Objectifs

- Appliquer la réglementation relative à l'immigration : visas, permis de travail et permis de résidence.
- Elaborer un contrat de travail international en lien avec un package.
- Appliquer les règles de protection sociale en France et les options internationales.
- Utiliser les bases de la fiscalité à l'international pour gérer les impacts sur la rémunération.

Les plus

Une journée 100% pratique facilitant l'acquisition des notions fondamentales de la mobilité internationale
Une méthodologie pratique pour faire le tour des "idées reçues" de la mobilité internationale au travers de 4 piliers : Immigration - Protection sociale - Fiscalité - Contrat de travail international
La possibilité de travailler directement sur des documents soumis par les participants
La garantie d'avoir les notions de base pour les mettre à profit dans son poste

Profil des participants

Managers opérationnels ou responsables RH ayant un périmètre à l'international (détachés en France, détachés à l'étrangers, expatriés, impatriés)

Modalités pratiques

Réf : **YNIX**

Formacode : 33012

Formation intra sur-mesure :

le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Mieux gérer les mobilités internationales dans votre entreprise, fluidifier votre gestion des dossiers en appliquant les bons réflexes au quotidien : telle est l'ambition de cette formation d'une journée. C'est au travers des 4 piliers de la mobilité internationale (Immigration - Protection sociale - Fiscalité - Contrat de travail international) que notre consultante décryptera les idées reçues dans votre gestion des mobilités internationales. Elle vous livrera des conseils opérationnels pour mieux accompagner vos expatriés, avant, pendant et après leur mission à l'étranger

IMMIGRATION

- Droit des étrangers
- Règles en matière d'accès au travail
- Comment définir la procédure appropriée

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Un salarié peut débiter sans délai son activité à l'étranger**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Je suis français et je peux m'installer librement en Europe sans aucune formalité**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Si je n'ai pas besoin de visa d'entrée pour un pays, cela signifie que je pourrais y travailler librement**

PROTECTION SOCIALE

- Détachement ou expatriation
- Critères de choix : simplicité et coûts
- Règles d'affiliation et d'assiette de cotisations, retraite, prévoyance, droit au chômage, couvertures complémentaires

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Je suis français donc je bénéficie de la sécurité sociale française**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : En Europe, si je m'installe dans un autre pays, je valide ma retraite française grâce aux accords**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Si je pars à l'étranger, le mieux c'est de garder ma mutuelle**

BASES DE LA FISCALITÉ SALARIÉS ET EMPLOYEURS À L'INTERNATIONAL

- Résidents et non-résidents : leur impôt
- Avantages fiscaux : exonérations et régime de faveur
- Notions de protection et d'égalisation fiscale
- Stratégies fiscales pour les salariés internationaux

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Il faut passer plus de 183 jours en France pour y payer des impôts**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Je paie l'impôt sur le revenu dans le pays où je reçois mon salaire**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : L'impôt sur le revenu est plus élevé en France que dans les autres pays**

CONTRAT DE TRAVAIL INTERNATIONAL

- Choix et rédaction du contrat de travail
- Droit applicable et spécificité de la rupture
- Package de rémunération et ancrage
- Paiement et calcul du coût de mobilité

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : La convention collective ne s'applique jamais aux expatriés à l'étranger**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Le droit français n'est jamais applicable aux impatriés en France qui n'ont pas de CDI**

👉 **APPLIQUER | Idée reçue : Si je pars en expatriation, je garde le droit à tous mes congés et RTT comme en France**

👉 **ÉVALUER | Quiz de validation des connaissances**

Gestion et rémunération des salariés expatriés

Droit social et fiscal - Rémunération des expatriés

4
jours

Programme de votre formation

MODULE #1

GESTION DES EXPATRIÉS

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3 jours - Réf. : GEXP

Contrat de travail des expatriés

Protection sociale du salarié détaché

Protection sociale du salarié expatrié

Fiscalité personnelle du salarié expatrié

Fiscalité de la société ou corporate tax

MODULE #2

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour - Réf. : REMX

Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale

Constituer le package de rémunération

Coût de la mobilité internationale

Présenter un package au salarié

Objectifs

Analyser les spécificités de la gestion RH en environnement international : droit du travail, protection sociale, fiscalité et rémunération. Choisir le statut approprié pour fixer la rémunération des salariés expatriés.

Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation.

Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale.

Expliquer l'impact du statut de détaché ou expatrié sur le coût d'une mobilité internationale.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 980 € HT - 3 485 € HT

3 269 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :

La mobilité internationale + La rémunération des expatriés

(remise de 40 %, soit 289 € HT au lieu de 481 € HT)

Réf : MOGEXP

Formacode : 33012

Informations & inscription

tél. : 02 43 23 09 09

mail : formation@gereso.fr

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Retrouvez les programmes détaillés de chaque module sur :

www.gereso.com/MOGEXP

Gestion des expatriés

Droit du travail, protection sociale et fiscalité

3
jours

Objectifs


- Distinguer les notions de détachement, d'expatriation et de transfert afin de choisir le statut le plus approprié.
- Analyser les spécificités du contrat de travail dans un environnement international.
- Mettre en œuvre les règles de la protection sociale applicables dans l'Union Européenne et dans le monde.
- Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation, pour l'employeur et pour le salarié.

Les plus

Une formation "best-seller" incontournable et exhaustive, présente au catalogue GERESO depuis plus de 20 ans

L'expertise de 3 consultants aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale et fiscalité

Des exercices pratiques, quiz et étude de cas récapitulative pour valider ses acquis

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

Responsables et assistants mobilité internationale, gestionnaires d'expatriés, responsables et assistants des services RH/paie des expatriés

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

2 340 € HT

2 555 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à : La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf : **GEXP**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
Montparnasse :

18 mars 2026, 19 mars 2026 et 20 mars 2026

14 septembre 2026, 15 septembre 2026 et 16 septembre 2026

Formation à distance :

10 juin 2026, 11 juin 2026 et 12 juin 2026

18 novembre 2026, 19 novembre 2026 et 20 novembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/GEXP

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE 

Gestion et rémunération des salariés expatriés p. 21

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 • mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

CONTRAT DE TRAVAIL DES EXPATRIÉS

- Distinction entre détachement, expatriation et contrats locaux : cas particuliers des alternants
- **ÉVALUER | Quiz interactif**
- Loi applicable au contrat de travail : principe de la loi choisie par les parties et ses limites, spécificités de la prestation de service

• **ÉVALUER | Questionnaire interactif**

• **APPLIQUER | Cas pratiques**

- Détermination de la compétence juridictionnelle : règles applicables avec et sans mention dans le contrat
- Gestion du retour du salarié : obligation de rapatriement et de réintégration

• **APPLIQUER | Cas pratique sur les particularités du détachement et de l'expatriation en terme de rupture de la relation contractuelle**

- Rédaction de l'avenant de détachement et de l'avenant d'expatriation

• **ÉVALUER | Quiz en début de journée sur la gestion des contrats de travail des salariés appelés à évoluer à l'international avec corrigé en fin de journée**

PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ DÉTACHÉ

- Le cadre du détachement : conditions à remplir et points de vigilance
- Obligations de l'employeur : formalités déclaratives dématérialisées
- Obligations en cas d'accident du travail
- Accès aux prestations soins de santé : les modalités de remboursement et les taux
 - rattachement à la caisse du pays de détachement
 - prise en charge par la France
 - carte européenne d'assurance maladie

• **COMPRENDRE | Exemples d'application**

PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

- Les obligations de l'employeur en matière d'information et sa portée
 - assurance chômage : obligations et conditions d'accès
 - mise en place d'une couverture de protection sociale volontaire
 - modalités de prise de charge des soins de santé et prestations en espèces
- Retraites : coordination et liquidation
- Prestations familiales
- Prévoyance complémentaire des expatriés : conditions d'affiliation à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) et retour définitif en France (les points de vigilance)

• **APPLIQUER | Cas pratique**

FISCALITÉ PERSONNELLE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

• **ÉVALUER | Quiz d'évaluation des connaissances**

- Détermination de la résidence fiscale
 - résidence fiscale en droit interne français et en droit conventionnel

• **COMPRENDRE | Activité à partir d'une vidéo**

- conséquences de la résidence fiscale et obligations déclaratives
 - cas du couple mixte

• Les conventions fiscales : à quoi servent-elles ?

• **APPLIQUER | Cas pratique**

- Travail hors de France et transfert de la résidence fiscale hors de France
 - quelles formalités accomplir avant le départ ?
 - optimisations fiscales à l'étranger : utiliser les atouts de la loi interne du Pays d'Accueil
- Activité exercée à l'étranger et résidence fiscale maintenue en France
 - revenus de source étrangère : déclaration des revenus encaissés à l'étranger
 - article 81 A1 et A 2 du CGI : atténuation totale et partielle de la double imposition
 - missions de court séjour
 - cas spécifique des frontaliers
- Activité exercée en France : procédures de traitement fiscal des impatriés en France dont 155 B du CGI et PASRAU

• **APPLIQUER | Activité pratique : tableau synoptique à compléter**

- Le rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié
 - l'assistance du cabinet fiscal
 - les techniques de compensation fiscale : égalisation et protection
 - l'expat briefing de la RH
 - l'obligation en paie France pour les non-résidents fiscaux français
 - traitement fiscal des rémunérations différées

FISCALITÉ DE LA SOCIÉTÉ OU CORPORATE TAX

- Impôt sur les sociétés et établissement stable (permanent establishment) dont missions perlées
- Autres taxes : refacturation

Rémunération des expatriés

Package de rémunération et techniques de calcul


1
jour

Objectifs

- Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale dont le calcul de remontée au brut.
- Appliquer les techniques de construction de package de rémunération internationale.
- Mesurer l'impact du statut de détaché ou expatrié sécurité sociale sur le coût d'une mobilité internationale.
- Présenter un package au salarié.
- Analyser les interactions entre contrat de travail, sécurité sociale, fiscalité et impact financier.

Les plus

Une formation indispensable pour comprendre et piloter les rémunérations internationales
 Une intervenante spécialiste de la paie et de la rémunération des expatriés pour une approche exhaustive et approfondie
 Des applications pratiques permettant d'approfondir la rémunération des salariés en mobilité internationale

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

Responsables et gestionnaires des services paie/RH, responsables et collaborateurs chargés de la gestion des expatriés, responsables Compensation & Benefits
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT
 1218 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :
 La rémunération des expatriés
 (remise de 45 %, soit 73 € HT au lieu de 122 € HT)

Réf : **REMX**

Formacode : 33012 / 32688 / 33031

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
Montparnasse :

8 juin 2026
 1 décembre 2026

Formation à distance :

30 mars 2026
 18 septembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/REMX

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières pratiques en matière de rémunération des mobilités internationales

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Défis actuels et complexité croissante
- Les différentes formes de transferts internationaux
- Droit du travail : statuts détachement / expatriation ou transfert
- Protection sociale à l'international : statuts détachement / expatriation
- Articulation statuts détachement et expatriation en droit du travail et droit de la sécurité sociale

🔗 ÉVALUER | Quiz

CONSTITUER LE PACKAGE DE RÉMUNÉRATION

- Calcul de la rémunération internationale : les quatre ancrages (définitions, avantages, inconvénients)
- Rémunération ancrage Pays d'Origine
 - principe de la Balance-sheet ou courbe en U
 - notion de coût de la vie et maintien du pouvoir d'achat

🔗 ÉVALUER | Quiz

- primes incitatives à la mobilité
- les autres mesures d'accompagnement

🔗 COMPRENDRE | activité interactive sur wooclap

- concept de gross-up

🔗 APPLIQUER | Cas pratique : calculer une remontée au brut

- La gestion des exceptions
- Le cafeteria plan
- Évolution et tendances des packages de rémunération des expatriés : le core flex package
- Mise à jour du package de rémunération
- Gestion du taux de change

🔗 APPLIQUER | Cas pratiques de calculs de packages

COÛT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Éléments composant le coût d'une mobilité internationale
- Comparaison de coût entre le statut détaché sécurité sociale et expatrié sécurité sociale

🔗 APPLIQUER | Calculs de coût employeur en détachement sécu et en expat sécu

PRÉSENTER UN PACKAGE AU SALARIÉ

- Recensement des informations à transmettre au collaborateur
- Déroulé d'un entretien de départ avec un expatrié

Paie des salariés expatriés, détachés ou impatriés

Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

3
jours

Objectifs

- Utiliser les fondamentaux de la mobilité internationale pour garantir la conformité des bulletins de paie expatriés, impatriés.
- Établir les bulletins de paie des salariés détachés, expatriés et impatriés.
- Identifier les interlocuteurs appropriés.
- Traiter les paies des nouvelles formes de transferts internationaux : pluri-activité, télétravail à l'étranger.
- Explorer les spécificités du portage salarial à l'étranger.

Les plus

Les connaissances indispensables pour établir en toute autonomie la paie des salariés en mobilité internationale

Synthèse des procédures d'inscription aux caisses de cotisations

Cas pratiques, mises en situation, tableaux synoptiques favorisant la compréhension d'une discipline technique et complexe

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

Gestionnaires paie, responsables et chargé(e)s de Mobilité Internationale, collaborateurs des services RH, juridiques ou comptables impliqués dans l'établissement des bulletins de paie de salariés internationaux

Prérequis : Il est recommandé d'avoir traité des paies de transferts internationaux ou avoir suivi la formation GERESO "Rémunération des expatriés"

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

2 365 € HT

2 438 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :

La rémunération des expatriés

(remise de 45 %, soit 73 € HT au lieu de 122 € HT)

Réf : **COSX**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
Montparnasse :

22 au 24 juin 2026

14 au 16 décembre 2026

Formation à distance :

13 et 14 avril 2026 et 16 avril 2026

29 et 30 septembre 2026 et 1er octobre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/COSX

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE 

Paie et rémunération des expatriés p. 25

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 • mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Droit du travail : les statuts détachement et expatriation
- **ÉVALUER | Quiz**
- Protection sociale à l'international
 - les statuts : détachement - expatriation (définitions, arbre de décision)
 - les caisses d'affiliation
 - les autres assurances : rapatriement sanitaire / sécuritaire - responsabilité civile privée

• **ÉVALUER | Quiz et activité de diagramme de bifurcation**

- La rémunération internationale
 - les 4 ancrages : pays d'origine, pays d'accueil, mixte, grille internationale
 - les incitations à la mobilité : les primes, les autres composantes du package

• **COMPRENDRE | Activité interactive avec Wooclap**

GÉRER LA PAIE DES SALARIÉS EN TRANSFERT INTERNATIONAL

- Missions de courte durée : traitement fiscal et social des indemnités et primes
- Missions de longue durée
 - versement de la paie : split payment - split payroll
 - paie "fantôme" en France ou en local (shadow payroll)
 - traitement de la CSG - CRDS

• **APPLIQUER | Cas pratiques**

- particularité de la résidence fiscale sur les bulletins de paie français : cas pratique

• **APPLIQUER | Tableau synoptique à compléter**

- primes liées à la mobilité et frais professionnels : éléments exonérés
- rémunération variable collective : participation - intéressement
- formalités : affiliation aux caisses volontaires et radiation au retour
- les impatriés en paie France : traitement social et fiscal (dont Pasrau)
- les impatriés en paie à l'étranger : contraintes juridiques du détachement et traitement fiscal des salariés impatriés en France

• **COMPRENDRE | Exercice de compréhension : tableau synoptique à compléter**

- revue des packages de rémunération et mise à jour de la paie

• **COMPRENDRE | Échanges de pratiques**

- La pluriactivité : définition, législation applicable en matière de sécurité sociale
- Le télétravail à l'étranger : points de vigilance et bulletins de paie
- Le portage salarial à l'étranger : définition, raisons pour faire appel au portage

OPTIMISER SON ORGANISATION ET ADAPTER SA COMMUNICATION

- Donner les instructions de paie
- Synthèse des bulletins de paie type

• **APPLIQUER | Bulletin de paie et jeux des erreurs**

• **APPLIQUER | Étude de cas : instructions de paie pour l'envoi d'un salarié à l'étranger**

• **ÉVALUER | Quiz**

Paie et rémunération des expatriés

Package de rémunération - Paie et cotisations spécifiques

4
jours

Programme de votre formation

MODULE #1

RÉMUNÉRATION DES EXPATRIÉS

Package de rémunération et techniques de calcul

1 jour - Réf. : REMX

Rappel des fondamentaux de la mobilité internationale

Constituer le package de rémunération

Coût de la mobilité internationale

Présenter un package au salarié

MODULE #2

PAIE DES SALARIÉS EXPATRIÉS, DÉTACHÉS OU IMPATRIÉS

Établir la paie et traiter les cotisations spécifiques des transferts internationaux

3 jours - Réf. : COSX

Rappel des fondamentaux de la Mobilité Internationale

Gérer la paie des salariés en transfert international

Optimiser son organisation et adapter sa communication

Objectifs

Mettre en œuvre les méthodes de calcul de rémunération internationale.
Appliquer les techniques de construction des packages de rémunération internationale.
Établir les bulletins de paie des salariés détachés, expatriés et impatriés.
Traiter les formalités administratives liées à la paie.
Gérer les paies des nouvelles formes de transferts internationaux.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

2 980 € HT - 3 510 € HT

3 053 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :

La rémunération des expatriés

(remise de 40 %, soit 73 € HT au lieu de 122 € HT)

Réf. : MOREMX

Formacode : 33012 / 32688

Informations & inscription

tél. : 02 43 23 09 09

mail : formation@gereso.fr

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Retrouvez les programmes détaillés de chaque module sur :

www.gereso.com/MOREMX

Protection sociale en Europe

Détachés, expatriés, impatriés, contrats locaux : application des règlements communautaires 883/2004 et 987/2009

1
jour

Objectifs

- Réussir le montage du dossier en sélectionnant le statut adapté au regard du droit de la Sécurité sociale.
- Appliquer les règles issues des règlements communautaires de coordination des régimes de Sécurité sociale.
- Employer les instruments de coordination et de liquidation des droits en matière de retraite et de santé.
- Identifier les obligations de l'employeur et du travailleur migrant.

Les plus

Une immersion totale dans les règlements communautaires 883/2004 et 987/2009 pour comprendre toutes les subtilités de la mobilité des travailleurs salariés et de leur famille
 Une cartographie détaillée des règlements communautaires et une grille de lecture des différents mécanismes
 Une formation illustrée de nombreux exemples d'application et de tableaux synthèses

Public et prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables des services RH/paie, collaborateurs des services protection sociale

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT

Réf : **EUPS**

Formacode : 33012 / 13298

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
Montparnasse :

2 décembre 2026

Formation à distance :

8 octobre 2026

À Paris et à distance :

22 mai 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/EUPS

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

RÈGLEMENTS COMMUNAUTAIRES 883/2004 ET 987/2009 APPLICABLES AUX RESSORTISSANTS DES PAYS-TIERS

- Définir le périmètre de l'espace communautaire
 - Espace Union Européenne (UE)
 - Espace Économique Européen (EEE)
- Analyse des règlements communautaires
 - découpage, champ d'application personnel, matériel et géographique
 - position de la Suisse et des pays de l'EEE
 - définitions des principaux termes
- 🗃️ **COMPRENDRE | Exemples d'application et tableaux synthèses**
- Cadre juridique du détachement
 - principe du détachement : la dérogation à la règle
 - choix de la caisse d'affiliation et incidence sur le taux de remboursement des soins : accès aux soins de santé et prestations en espèces
 - formulaires (A1, S1, S2...) et état d'avancement de la dématérialisation des formulaires
 - les obligations de l'employeur
- Cadre de l'impatriation et de l'expatriation : impacts de la réforme de l'assurance maladie
 - principe d'ouverture des droits issu des règlements communautaires
 - principe de totalisation/coordination issu des règlements communautaires
 - accès aux soins et aux indemnités en cas de maladie ou de maternité
 - les grands principes du mécanisme des retraites communautaires
 - coordination en cas de licenciement : les droits auxquels le salarié peut prétendre
- Affiliation à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) : conditions d'adhésion et règles applicables à l'assurance vieillesse volontaire

🗃️ **APPLIQUER | Études de cas sur les règlements communautaires**

- Mise en place des dispositifs ETIAS et EES

LES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE À L'INTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE

- La jurisprudence en Europe sur les A1
- Situation de télétravail : accord cadre en vigueur au 1er juillet 2023 - le point sur la situation

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 • mail : intra@gereso.fr

Missions de courte durée à l'international

Obligations de l'employeur : droit de la sécurité sociale, droit du travail et immigration

1
jour

Objectifs


- Exploiter le cadre juridique de la mission de courte durée (inférieure à 12 mois) à l'international : droit du travail, protection sociale et immigration.
- Appliquer une méthodologie claire et structurée pour couvrir l'ensemble des dimensions de la mission.
- Mettre en œuvre les procédures administratives en vue de remplir ses obligations d'employeur selon la durée de la mission.
- Définir les dispositions en matière de visa pour des missions de courtes durées.
- Optimiser les frais professionnels et avantages en nature.

Les plus

Toutes les dispositions à prendre par l'employeur qui missionne ses salariés pour une courte durée à l'international

Une formation illustrée de nombreux exemples pour mieux se repérer dans les formalités en utilisant une méthodologie

Remise des formulaires et circulaires tenant compte des dernières évolutions

+ En option : [E-RESSOURCES](#) 

Public et prérequis

Responsables et assistants mobilité internationale, DRH, responsables et assistants des services RH/paie, gestionnaires d'expatriés

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT

1360 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à : La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf : **CODU**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À Paris et à distance :

29 mai 2026

3 décembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/CODU

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

FORMALISER LA MISSION DE COURTE DURÉE À L'INTERNATIONAL (INFÉRIEURE À 12 MOIS)

- Lettre de mission et avenant de détachement : son contenu et ses objectifs
- Identifier la situation du salarié en mission hors de France : détachement, pluriactivité, frontalier
- Les obligations de l'employeur en matière de prise en charge des frais professionnels : indemnités de grand déplacement
- Les avantages en nature : définition et traitement social
- Analyser l'impact en matière d'immigration : à partir de quand faut-il un visa de travail ?

LES GRANDS PRINCIPES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION VERS L'ÉTRANGER

- Identifier le type de visa : différence entre le visa business et le visa de travail
- Définir les critères permettant de déterminer le type de visa
- Intégrer l'amplitude d'un visa business
- Définition du visa de travail selon les pays
- Anticiper la possibilité ou non pour le conjoint de pouvoir travailler
- Anticiper les délais des demandes

 **APPLIQUER | Études de cas concrets**

INTÉGRER LA RÉGLEMENTATION DE LA PROTECTION SOCIALE DANS LE CADRE D'UNE MISSION À L'ÉTRANGER

- Les obligations déclaratives de l'employeur pour couvrir son salarié en mission
- Accès aux soins de santé et prestations : rappel de la définition des prestations en nature et en espèces
- Incidences en cas d'omission de déclaration auprès des URSSAF
- Obligations en cas d'accident de travail survenu à l'extérieur du territoire français

 **APPLIQUER | Études de cas concrets**

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr



Gestion des salariés inter-pays et des "Third Country Nationals" (TCN)

Aspects RH et protection sociale

Durée indicative

1
jour

Objectifs

- Appliquer le cadre juridique et les spécificités de gestion RH des salariés "Third Country Nationals" (TCN).
- Faire un état des lieux des normes juridiques applicables.
- Anticiper les contraintes, obligations et responsabilités issues de l'application du droit social local du pays d'accueil.
- Mettre en œuvre un schéma d'analyse.
- Décrypter les contenus des textes de loi internationaux.

Les plus

Une formation inédite sur la gestion internationale des TCN

Le décodage des conventions internationales types de l'Organisation Internationale du Travail, des accords internationaux de sécurité sociale dans le monde, des règlements UE sur la loi applicable au contrat de travail international et les juridictions compétentes
Apport d'une méthodologie permettant de structurer l'analyse

Profil des participants

Directeurs, responsables et collaborateurs des services RH/mobilité internationale, juristes, responsables et assistants des services paie des expatriés, gestionnaires de salariés expatriés

Modalités pratiques

Réf : **YTCN**

Formacode : 33012

Formation intra sur-mesure :

le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Dans le cadre de vos activités à l'international, vous êtes de plus en plus souvent confronté à des situations complexes liées à la gestion des « Third Country Nationals » (TCN) — ces salariés envoyés en mission dans un pays tiers dont ils ne sont pas ressortissants. Qu'il s'agisse de portage, de mobilité intra-groupe, de Global Employment Company ou encore d'ONG, chaque configuration soulève des questions spécifiques en matière de droit du travail, fiscalité, protection sociale ou obligations déclaratives.

Cette formation sur-mesure, exclusivement en format intra, a été conçue pour répondre au plus près de vos réalités terrain : le contenu est ajusté en fonction des profils, niveaux et enjeux spécifiques de vos collaborateurs, les cas pratiques peuvent être construits à partir de vos propres situations, et les échanges permettent à chacun d'obtenir des réponses ciblées, immédiatement transposables dans son quotidien professionnel.

En participant à cette session, vous bénéficierez d'un cadre structurant, d'une méthodologie d'analyse claire et d'un éclairage expert, pour mieux piloter la gestion des TCN et renforcer la sécurité juridique de vos pratiques internationales.

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DU THIRD COUNTRY NATIONAL (TCN) OU SALARIÉ INTER-PAYS

- Définition du "Third Country National" (TCN) dans le cadre professionnel
- Les raisons du recours aux TCN et la complexité de la gestion
- Les modes opératoires de gestion des TCN
 - Global Employment Company (GEC)
 - portage salarial
 - groupes internationaux
 - organisations non gouvernementales

🔗 **APPLIQUER | Travail sur la convention 102 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail)**

IDENTIFIER ET ANALYSER LA PROBLÉMATIQUE DE GESTION

- Quelle est la problématique ? Liste de questions incontournables à se poser
- Introduction à la méthodologie « Piliers juridiques » et le raisonnement « à tiroir »
- Mettre en application la méthodologie de travail en remplaçant les questions dans le bon cadre juridique

🔗 **APPLIQUER | Études de cas à partir de la méthode d'analyse présentée**

DISTINGUER LES CADRES JURIDIQUES DE RÉFÉRENCE

- Systèmes de rémunération : politique de mobilité internationale
- Le droit du travail : les normes impératives
- Le contrat de travail international : droit applicable et juridiction compétente
- Le droit de la sécurité sociale applicable
- Le droit de l'immigration : les contraintes et obligations selon les pays
- Le droit fiscal, notion d'établissement stable

🔗 **COMPRENDRE | Lecture pratique des textes de loi**

🔗 **APPLIQUER | Étude de cas**

IDENTIFIER LES RISQUES

- Délit de marchandage et prêt de main d'œuvre illicite
- Cas de l'accident du travail
- Jurisprudence
- Panorama des évolutions récentes post-COVID et post-Brexit : nouvelles pratiques de mobilité, télétravail international, impacts réglementaires et pays à vigilance accrue (Royaume-Uni, Émirats, Asie...)

Retraite des expatriés

Incidences des périodes à l'étranger sur le montant de la pension française

2
jours

Objectifs

- Examiner les conséquences de l'expatriation sur la liquidation de la retraite.
- Appliquer les règles de validation, de liquidation et de coordination des périodes d'activité salariée passées à l'étranger.
- Intégrer les modalités de calcul de retraite des expatriés dans et hors Union Européenne.
- Identifier l'utilité d'une convention de sécurité sociale.
- Définir l'intérêt d'une affiliation à la CFE et d'un rachat de trimestres.

Les plus

Un regard d'expert sur un sujet complexe et à fort enjeu personnel et financier

La double compétence de l'intervenante : protection sociale et mobilité internationale

+ En option : [E-RESSOURCES](#) 

Public et prérequis

Responsables et assistants des services RH/paie, responsables de la gestion des expatriés, collaborateurs retraite et protection sociale, responsables des avantages sociaux, responsables et assistants "Compensation & Benefits"

Prérequis : Il est nécessaire de disposer de connaissances générales dans le domaine des retraites

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1 885 € HT

2 100 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à : La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf : **LCRE**

Formacode : 33012 / 33004

Prochaines sessions

À Paris et à distance :

28 et 29 mai 2026

10 et 11 septembre 2026

23 et 24 novembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/LCRE

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de l'adoption du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 (LOI n° 2025-1403 du 30 décembre 2025)

VALIDATION DES PÉRIODES PASSÉES À L'ÉTRANGER

- Détachement ou expatriation : pays d'affiliation à l'assurance vieillesse
- Conventions internationales bilatérales ou multilatérales : à quoi servent-elles ?
- Calcul de la retraite sécurité sociale (validations de trimestres, âge de la retraite) : réforme (loi du 30 décembre 2025)
- Assurance volontaire auprès de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) : pourquoi adhérer ?
- Comment prendre en compte les périodes reconnues équivalentes ?
- Rachat des périodes d'activité salariée à l'étranger : les conditions à remplir
- Barème de rachat et bénéficiaires : quels enjeux pour les salariés ayant travaillé à l'étranger ?

📌 COMPRENDRE | Exemples de calcul avec rachat de trimestres

- La réforme de la retraite en France : les conséquences en matière d'âge de la retraite (loi du 30 décembre 2025)

PRESTATIONS DES RÉGIMES LÉGAUX DE BASE

- Structure des prestations : les éléments de comparaison des régimes de retraite
- Les différentes prestations des régimes légaux de base
- Principe de calcul des pensions : ouverture des droits, âge de liquidation
- Critères de comparaison

LIQUIDATION ET RÈGLES DE COORDINATION

- Liquidation dans le cadre des conventions internationales
- Le Règlement Communautaire 883/2004 : qui est concerné ?
- Calculs de liquidation, pension nationale, pension au prorata
- Le principe de conversion de trimestres en application d'un accord de sécurité sociale
- Liquidations successives : provisoire ou définitive ?

📌 COMPRENDRE | Exemples de calcul

- Cas particuliers : périodes dites "superposées", assurance volontaire
- Incidences sur les fins de carrières
- Non-cumul des conventions internationales : quelles conséquences sur l'âge de départ à la retraite ?

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE : LE RÉGIME UNIQUE AGIRC-ARRCO

- Intégration de l'AGIRC-ARRCO au Règlement Communautaire
- Extensions territoriales, adhésions collectives ou facultatives : CRE - IRCAFEX ou affiliation dans l'institution de l'entreprise : faut-il adhérer aux caisses de retraite complémentaire ?
- Le calcul des points de retraite : salaire de référence, valeur du point
- Niveaux de remplacement
- Conditions de liquidation, conditions de départ

📌 APPLIQUER | Cas pratique sur le calcul de retraite de base et retraite complémentaire AGIRC-ARRCO dans le cadre d'une convention internationale

LES DÉMARCHES À EFFECTUER

- À qui s'adresser ? dans quels délais ?
- Chronologie des démarches à effectuer au moment de la retraite

📌 ÉVALUER | Questionnaire de synthèse

Gestion interculturelle des ressources humaines

Intégrer des collaborateurs de cultures étrangères et développer l'efficacité RH en contexte multiculturel

Durée indicative

2 jours

Objectifs

- Éviter les incompréhensions liées aux différences culturelles.
- Analyser l'impact de la culture dans la gestion des ressources humaines.
- Accompagner efficacement les salariés quelles que soient leurs cultures.
- Adapter ses pratiques RH et sa stratégie dans un contexte multiculturel.
- Favoriser l'inclusion et la cohésion dans des environnements hybrides et internationaux.

Les plus

La richesse des exemples se référant à une grande diversité de pratiques RH dans plusieurs pays, continents et cultures
Les éclairages d'une spécialiste en mobilité internationale forte d'une expérience auprès de personnes de nationalités différentes

Profil des participants

Responsables et collaborateurs des services RH, responsables des services RH internationaux/mobilité internationale, responsables des services recrutement, gestion des carrières à l'international, compensations, relations sociales et formation, responsables communication interne/culture d'entreprise, managers d'équipes internationales

Modalités pratiques

Réf : **YXRH**

Formacode : 32120 / 15006

Formation intra sur-mesure :

le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

La gestion des ressources humaines, et particulièrement à l'international, comporte une dimension relationnelle qui ne s'improvise pas, et nécessite des compétences spécifiques. Que vous soyez en charge du recrutement, de la gestion des carrières, de la formation, de la politique de rémunération de votre groupe au plan international, ou de tout projet RH local impliquant des salariés de différentes nationalités, vous devez prendre en compte dans votre organisation et votre communication les différences culturelles de vos équipes. Pour développer ces aptitudes relationnelles spécifiques, nous vous invitons à participer à cette formation RH internationale de 2 jours illustrée de nombreux exemples, et animée par une consultante experte en mobilité internationale et gestion de l'interculturel

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les nouveautés réglementaires et déontologiques les plus récentes.

CONTEXTE CULTUREL ET PRATIQUES RH

- Les défis de la GRH aujourd'hui
- Identifier les pratiques RH selon les pays : formation, gestion de carrière, rémunération...
- Position de la hiérarchie par rapport à la délégation et au respect des règles
- Individualisme ou relation au groupe, quelles sont les pratiques ?
- Comment évalue-t-on la performance selon les cultures ?
- Intégration des pratiques RH dans une perspective RSE et durable : comment aligner diversité culturelle et responsabilité sociale ?
- Décryptage de son propre biais culturel dans le management

📖 COMPRENDRE | Analyse de son propre profil culturel et de son impact en travaillant avec d'autres cultures

📊 ÉVALUER | Quiz sur les pratiques de travail à travers les cultures

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ADAPTÉE

- Intégrer les différents modes de communication : quelles sont les préférences culturelles ?
- Communication explicite/implicite, directe/indirecte : points de vigilance
- Décoder les messages
- Transmettre un message : communiquer à distance, par téléphone ou par mail... selon la culture
- Gérer la communication interculturelle en contexte hybride ou télétravail international
- Adapter son style d'animation d'équipe aux réalités multiculturelles à distance

w EXPÉRIMENTER | Jeux de rôle sur la communication entre différentes cultures

ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL

- Réussir un recrutement à l'international
- Les clés de succès pour mener un entretien
- Comprendre les rapports au temps, au travail et aux relations
- Motiver les collaborateurs internationaux
- Sensibiliser à la posture inclusive dans la gestion RH : diversité culturelle, mais aussi égalité de traitement et équité

📖 APPLIQUER | Étude d'un cas de recrutement à l'international : recruter en Asie

INTÉGRER DES COLLABORATEURS ÉTRANGERS DANS L'ENTREPRISE

- Processus de on-boarding - Formalisation et suivi
- Sensibiliser à la culture du pays et à la culture d'entreprise
- Apporter un soutien administratif, professionnel et personnel
- Mener un parcours d'intégration inclusif et adapté aux profils internationaux : familles, conjoints, jeunes diplômés

📖 COMPRENDRE | Présentation vidéo : « A world of difference » la bonne attitude - Discussion en groupe

📖 APPLIQUER | Cas pratique - processus de on-boarding réussi

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES INTERNATIONALES

- État des lieux des "best practices"
- Analyser les compétences à développer
- Ajuster les outils et les pratiques
- Être force de propositions stratégiques
- Intégrer les dimensions DEI (diversité, équité, inclusion) dans la stratégie RH multiculturelle
- Cartographier les risques d'exclusion ou d'incompréhension dans des équipes pluriculturelles

📖 APPLIQUER | Élaborer son plan d'action

📊 ÉVALUER | Débriefing en groupe

Travailler avec des équipes multiculturelles

Identifier les synergies et adapter son management



Durée indicative

2
jours

Objectifs

- Cartographier les différents modes de communication et les particularités culturelles dans son équipe.
- Adapter sa communication en fonction de l'environnement culturel de son interlocuteur.
- Optimiser la gestion d'une équipe multiculturelle.
- Développer ses compétences culturelles.

Les plus

En amont de la formation, un questionnaire culturel en ligne pour identifier son propre profil culturel et celui de son équipe. Une formation opérationnelle qui s'appuie sur de nombreux debriefing d'expériences, des mises en situation et des jeux de rôles. Une illustration concrète des situations culturelles rencontrées, à partir de vidéos, quiz sélectionnés en fonction de l'environnement culturel des participants.

Profil des participants

Managers ou collaborateurs travaillant dans un environnement international et/ou en relation avec des collaborateurs en France issus d'autres cultures que la leur.

Modalités pratiques

Réf : **YULT**

Formacode : 32120 / 15006

Formation intra sur-mesure :

le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations

& étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

La diversité culturelle au sein d'une équipe de travail est une chance ! Mais entre incompréhensions, stéréotypes, tensions et désaccords, les pièges des relations interculturelles sont nombreux. Apprenez à les déjouer et à optimiser vos relations avec vos collaborateurs internationaux grâce à cette formation intra spécifique. Vous y découvrirez comment prévenir les conflits et provoquer les synergies à partir d'une cartographie culturelle de votre équipe. Vous connaîtrez les techniques qui fonctionnent pour motiver, impliquer et optimiser la gestion d'une équipe multiculturelle. Au final, cette formation vous permettra de transformer les différences culturelles en véritables ressources

ANALYSER L'INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT CULTUREL DANS LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

- Systèmes de valeurs et différentes strates de la culture
- Prendre conscience des stéréotypes
- Accueillir la diversité

 **COMPRENDRE | Partage d'expériences multiculturelles**

CARTOGRAPHIER LES DIFFÉRENCES CULTURELLES DANS UNE ÉQUIPE

- Perception du temps et de l'espace
- Organisation des relations sociales : notions d'individu et de groupe
- Niveau d'importance accordé à la tâche ou à la relation
- Perception du risque et ses conséquences

 **ÉVALUER | Quiz sur les émirats arabes unis**

 **COMPRENDRE | Vidéo sur les relations avec les indiens**

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS MODES DE COMMUNICATION

- Communication non verbale : ce qui se joue à travers le monde
- Pratiquer les différents modes de communication
- Développer l'écoute active
- Les clés de la communication à distance

W EXPÉRIMENTER | Jeu de rôles sur les modes de communication

 **COMPRENDRE | Vidéo sur le « non » chinois**

 **COMPRENDRE | Le mode de communication écrite britannique : décryptage d'un email**

DÉCRYPTER SON PROFIL CULTUREL ET CELUI DE L'ÉQUIPE

- Analyser son profil culturel : mode de fonctionnement et préférences culturelles
- Identifier le profil de l'équipe
- Travailler la bonne attitude

 **APPLIQUER | Travail de groupe : identifier les attitudes positives (vidéo)**

OPTIMISER LA MOTIVATION, L'IMPLICATION ET LA CONFIANCE

- Repérer les risques d'incompréhension et les points de synergies
- Gérer tensions et désaccords à partir de la cartographie culturelle de l'équipe

 **APPLIQUER | Étude de cas sur la gestion du conflit : cas Asie / Europe du Sud**

 **COMPRENDRE | Vidéo : gestion du conflit UK / Amérique du Sud**

RENFORCER L'EFFICACITÉ DE SON ÉQUIPE MULTICULTURELLE

- Évaluer son rapport à la hiérarchie
- Mieux gérer le temps et la communication
- S'entendre sur des pratiques de travail communes

 **ÉVALUER | Quiz de connaissances multiculturelles**

 **APPLIQUER | Étude de cas sur les modes de management : Suède, US, Japon**

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTICULTURELLES

- Identifier les compétences déjà mobilisées
- Analyser les compétences faciles à déployer

 **ÉVALUER | Réflexion individuelle et debriefing en groupe**

 **ÉVALUER | Réaliser un plan d'action personnalisé**

Les rendez-vous de la mobilité internationale

Droit des étrangers, protection sociale, détachement, droit européen

1
jour

Les Rendez-vous

Objectifs

- Répertoire les dernières évolutions législatives et circulaires relatives à l'immigration et à la protection sociale à l'international ayant un impact sur sa pratique.
- Analyser les incidences de ces modifications sur les pratiques RH en entreprise et la gestion des dossiers internationaux.

Les plus

Un point semestriel pour suivre et analyser l'actualité de la mobilité internationale, afin de gagner en réactivité
Un format et un rythme particulièrement adaptés au suivi régulier de l'actualité dans le domaine
Les conseils experts et la veille permanente menée par l'intervenante sur les dernières évolutions et leurs incidences sur la gestion des dossiers de mobilité internationale
La possibilité d'échanger sur l'actualité entre professionnels de la mobilité internationale

Public et prérequis

Responsables et assistants mobilité internationale, juristes, responsables et assistants des services RH/ personnel/paie des expatriés, gestionnaires de salariés expatriés ou impatriés

Prérequis : Il est nécessaire de bien connaître les fondamentaux RH de la mobilité internationale

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT

Réf : **RDVX**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

Formation à distance :

2 octobre 2026 de 09:00 à 12:30

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/RDVX

Programme de votre formation

CHACQUE SEMESTRE, UNE RENCONTRE D'UNE DEMI-JOURNÉE, SOIT 2 MATINÉES INDISSOCIABLES DANS L'ANNÉE, POUR SUIVRE ET ANALYSER TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ET IDENTIFIER SES INCIDENCES DANS L'ENTREPRISE

LE PROGRAMME DE CETTE FORMATION EST AJUSTÉ EN TEMPS RÉEL POUR PRENDRE EN COMPTE L'ACTUALITÉ ET LA DERNIÈRE JURISPRUDENCE

À TITRE D'EXEMPLE, LES THÈMES D'ACTUALITÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS LORS DES RENDEZ-VOUS :

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAIL : NOUVEAUTÉS

- Nouvelles sanctions pour les employeurs
- Mise à jour de la liste des documents, nouvelles modalités relatives à l'opposabilité de l'emploi
- La liste de métiers en tension : faire application de cette liste

LES ÉVOLUTIONS RELATIVES AUX TITRES DE SÉJOUR

- Fusion de certains titres de séjour "Talent" : points de vigilance lors du recrutement
- Nouvelles conditions de renouvellement de la carte de séjour pluriannuelle
- Création d'une nouvelle catégorie de profil "Talent"
- Nouveautés pour les titres de séjour temporaires et les conditions d'accès au titre pluriannuel
- Nouveaux motifs de refus de renouvellement de titre de séjour
- Carte de résident et naturalisation : évolutions des niveaux de langue requis et nouvelles obligations
- Création du contrat d'engagement pour tous les étrangers : quels changements pour l'intégration des travailleurs étrangers en France ?
- Mise à contribution des employeurs pour les formations linguistiques : responsabilités accrues des entreprises dans la formation linguistique des salariés étrangers
- Nouveau décret n°2025-539 du 13 juin 2025 : nouveau seuil de rémunération pour les « talent – salarié qualifié », nouveau délai d'instruction pour les titres de séjour « talent – carte bleue européenne », fixation d'un délai d'instruction spécifique pour les cartes de séjour « recherche d'emploi – création »
- ANEF : déploiement du dispositif de dématérialisation
- La jurisprudence nationale et européenne en matière de droit des étrangers : analyse des décisions récentes et de leur impact sur la gestion des salariés en mobilité internationale

DROIT EUROPÉEN

- Évolutions immigration en Europe : carte bleue européenne : qui l'applique ? quelle procédure pour une introduction en France ?
- Déploiement dispositifs de contrôle aux frontières Schengen

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

Gestion des expatriés - Perfectionnement

Études de cas transverses : droit du travail, protection sociale et fiscalité


3
jours

Objectifs

- Analyser les interactions entre contrat de travail, sécurité sociale, fiscalité et leurs incidences financières.
- Détecter les risques et obstacles éventuels dans la politique de mobilité internationale de l'entreprise.
- Mettre en place une méthodologie de travail pour optimiser sa politique de mobilité internationale.

Les plus

Mise en pratique des instruments juridiques nationaux et internationaux en gestion de la mobilité internationale.
L'expertise de 3 consultants aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale et fiscalité
4 études de cas en fil conducteur sur 3 jours pour comprendre les incidences des choix réalisés en matière de gestion des expatriés

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

DRH, responsables et assistants mobilité internationale, juristes, responsables et assistants des services RH/paie des expatriés, gestionnaires expatriés

Prérequis : Il est recommandé d'avoir acquis les fondamentaux RH liées à la mobilité internationale ou d'avoir suivi la formation "Gestion des expatriés" proposée par GERESO

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

2 410 € HT

2 625 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à : La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf : **GEX2**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :

27 mai 2026, 28 mai 2026 et 29 mai 2026

Formation à distance :

5 octobre 2026, 6 octobre 2026 et 7 octobre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/GEX2

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : entrée en vigueur de nouvelles conventions bilatérales de sécurité sociale, plateforme dématérialisée déclarative pour les employeurs, évolution des Règlements communautaires 883/004 et 987/2009.

CHAQUE PARTIE DU PROGRAMME EST ILLUSTRÉE PAR QUATRE CAS PRATIQUES, DÉCLINÉS EN "FIL ROUGE" TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Cas n°1 : une situation de détachement

Cas n°2 : une situation d'expatriation

Cas n°3 : une situation de contrat local

Cas n°4 : une situation particulière d'expatriation

MISSION, DÉTACHEMENT, EXPATRIATION, CONTRAT LOCAL : INCIDENCES DES DIFFÉRENTS CHOIX

- Analyse des incidences en cascade des choix faits en amont : quelles interactions entre le contrat de travail, la sécurité sociale et la fiscalité ?

CONTRAT DE TRAVAIL

- Rappel des notions fondamentales
 - détachement/expatriation/localisation
 - règles de détermination de la loi applicable
 - obligations de l'entreprise d'origine à la fin de la mission : identification des différents cas

APPLIQUER | Études de cas : identifier le choix du statut juridique et ses incidences en termes de gestion du contrat et risques potentiels

- Déterminer la (ou les) loi(s) applicable(s) en fonction de chaque situation
- Identifier les modalités de versement de la rémunération et de gestion de la relation contractuelle
- Déterminer les obligations respectives des entreprises, notamment sur la gestion de la fin de la mobilité

APPLIQUER | Études de cas en fil rouge : contrat de travail étudié à travers les quatre cas de figure

PROTECTION SOCIALE

- Le détachement
 - cadre juridique : conditions, obligations
 - démarches dématérialisées pour les employeurs
 - obligations de l'employeur
- L'expatriation
 - cadre juridique : conditions, obligations
 - la couverture de protection sociale de remplacement
 - accès aux prestations en nature et en espèces
 - le retour en France : impact de la réforme de l'assurance maladie, les écueils à éviter

APPLIQUER | Études de cas en fil rouge : protection sociale étudiée à travers les quatre cas de figure

FISCALITÉ

- Rappels des principes de fiscalité internationale

ÉVALUER | Quiz d'évaluation des connaissances

COMPRENDRE | Activité à partir d'une vidéo : les principes de fiscalité

APPLIQUER | Mises en situation en sous-groupes

- Détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives
- Rôle des conventions fiscales bilatérales
- Taux moyen / taux marginal d'imposition
- Les méthodes de compensations fiscale
- Élimination partielle ou totale de la double imposition : art. 81 A du CGI
- Obligations fiscales de départ de France
- Tax briefing et assistance fiscale
- Taxation des rémunérations différées
- Fiscalité société et risque d'établissement stable

APPLIQUER | Études de cas en fil rouge : fiscalité internationale étudiée à travers les 4 cas de figure

Mobilité Internationale et télétravail à l'international

Comment gérer les missions virtuelles à l'étranger ?

1
jour

Objectifs

- Répertorier les disciplines impactées par le virtual assignment à l'étranger.
- Repérer les risques générés par le travail à distance à l'étranger.
- Proposer des recommandations pour encadrer avec succès cette nouvelle forme de travail.

Les plus

Un sujet d'actualité sur lequel la législation se construit chaque jour
 Une journée couvrant l'ensemble des disciplines impactées par le télétravail à l'étranger
 Une sensibilisation destinée aux RH, aux gestionnaires de paie et aux managers opérationnels
 Des tableaux synoptiques facilitant la prise de hauteur et les décisions

Public et prérequis

Collaborateurs RH et paie en relation avec des salariés en transfert international, managers opérationnels, dirigeants de filiales, PME ou ETI
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT

Réf : TELX

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
 Montparnasse :

25 septembre 2026

Formation à distance :

11 décembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/TELX

Formation intégrée à

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : nouvelles règles pour réglementer la couverture sociale des salariés transfrontaliers

TÉLÉTRAVAIL À L'ÉTRANGER : DÉFINITIONS ET MOTIVATIONS

📖 COMPRENDRE | Activité interactive sur wooclap

- Les facteurs d'évolution des formes de mobilité
- Les différentes typologies
 - remote work
 - virtual assignment

📖 COMPRENDRE | Temps d'échanges entre participants et retours d'expérience

- Du télétravail aux nomades digitaux : effet de mode ou opportunité pérenne ?

LE "VIRTUAL ASSIGNMENT" POINTS DE VIGILANCE ET PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

- Immigration
- Gestion de carrière et accompagnement RH
- Droit du travail
- Protection sociale : accord cadre européen des transfrontaliers de juillet 2023
- Rémunération et traitement en paie
- Fiscalité personnelle et société (corporate tax)
- Informatique et RGPD

📖 APPLIQUER | Étude de cas : grille d'analyse des risques et recommandations

COMMENT L'EMPLOYEUR DOIT S'ADAPTER À CETTE NOUVELLE FORME DE MOBILITÉ ET SÉCURISER SA MISE EN PLACE ?

- Les questions à se poser en amont pour autoriser le télétravail à l'étranger
- Mettre à jour sa politique de Mobilité Internationale : recommandations

📖 ÉVALUER | Quiz

- Solutions pratiques pour respecter la compliance

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 • mail : intra@gereso.fr

Fiscalité du salarié en mobilité internationale

Traitement fiscal des revenus professionnels des expatriés et des impatriés


1
jour

Objectifs

- Mettre en œuvre une procédure de traitement fiscal conforme pour les salariés impatriés ou expatriés.
- Identifier le statut fiscal d'un salarié en mobilité internationale.
- Intégrer les obligations de l'employeur et son niveau d'implication dans la gestion des impôts du salarié.
- Définir une procédure interne de compensation fiscale.
- Sensibiliser les expatriés et impatriés à leurs obligations fiscales.

Les plus

Panorama complet de la fiscalité des expatriés et des impatriés intégrant les incidences sur le coût des mobilités internationales pour l'entreprise
Une formation refondue pour s'adresser à un public non spécialiste de la fiscalité internationale avec une approche pragmatique du sujet : quiz, activités interactives et tableaux synoptiques

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

Responsables et collaborateurs en charge de la gestion de la mobilité internationale, DRH, responsables des services RH/paie des expatriés, directeurs administratifs et financiers, responsables Compensation & Benefits
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT
1360 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :
La mobilité internationale
(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)
Réf : **EXFI**
Formacode : 33012 / 13327

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
Montparnasse :

11 juin 2026

Formation à distance :

12 octobre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/EXFI

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés (nouveaux taux, plafonds, dernière loi de finances...)

FISCALITÉ PERSONNELLE

● ÉVALUER | Quiz d'évaluation des connaissances et activité à partir d'une vidéo

- Détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives
 - notion de domicile fiscal en droit interne français / en droit conventionnel
 - conséquences de la résidence fiscale et obligations déclaratives
 - cas du couple mixte
- Les conventions fiscales bilatérales : à quoi servent-elles ?

📄 APPLIQUER | Cas pratique

- Activité exercée hors de France
 - transfert de la résidence fiscale hors de France : quelles formalités accomplir avant le départ ? optimisations fiscales à l'étranger et stratégies de réduction des coûts : utilisation de la loi interne du pays d'accueil
 - résidence fiscale maintenue en France : déclaration des revenus de source étrangère, conséquences de l'art. 81 A (I & II) du CGI : atténuation de la double imposition, missions de courts séjours, cas des frontaliers
- Activité exercée en France : procédures de traitement fiscal des impatriés en France
 - démarches auprès des autorités fiscales françaises l'année de l'arrivée en France
 - impatrié sous paie France dont régime fiscal de faveur des impatriés en France 155 B
 - impatrié resté sous paie du pays d'origine dont procédure PASRAU

📄 APPLIQUER | Activité pratique : tableau synoptique à compléter

- démarches auprès des autorités fiscales françaises l'année du départ
- Rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié
 - assistance fiscale
 - techniques de compensation fiscale : égalisation / protection

📄 APPLIQUER | Exercice pratique

- l'expat briefing de la RH
- obligations en paie France pour les salariés non-résidents fiscaux français

📄 APPLIQUER | Exercice pratique

- rémunération différée : traitement social et fiscal en paie

FISCALITÉ SOCIÉTÉ OU CORPORATE TAX

- Impôt sur les Sociétés (IS) et établissement stable dont missions perlées
- Autres taxes : refacturation

● ÉVALUER | Quiz

Gestion des salariés impatriés ou détachés

Formalités d'immigration, droit du travail et protection sociale



3
jours

Programme de votre formation

MODULE #1

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS

Détachement et impatriation en droit du travail

1 jour - Réf. : IMPW

Statut des salariés impatriés en droit du travail

Les nouvelles obligations liées au détachement de salarié étranger en France

Application du droit du travail français : durée du travail, congés, pouvoir disciplinaire, responsabilités

MODULE #2

AFFILIATION À LA CPAM DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET SALARIÉS EN RETOUR D'EXPATRIATION

Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale

1 jour - Réf. : IMSS

Le rattachement des étrangers au régime français de Sécurité sociale

La réactivation des droits lors du retour d'expatriation

MODULE #3

RECRUTER DES SALARIÉS ÉTRANGERS HORS DE FRANCE ET FORMALITÉS D'IMMIGRATION

Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France

1 jour - Réf. : IMMI

Définir le cadre législatif du droit au séjour des étrangers

Mettre en oeuvre les dispositifs d'immigration professionnelle depuis l'étranger

Analyser les dispositifs ouverts aux étudiants étrangers en France et le changement de statut

Examiner les responsabilités de l'employeur lors de l'embauche d'un étranger

Objectifs

Analyser les incidences juridiques et pratiques du détachement et de l'impatriation en droit du travail. Appliquer les obligations administratives inhérentes au détachement pour les entreprises françaises et étrangères.

Analyser les incidences en matière d'ouverture des droits au régime français de sécurité sociale selon les critères et le pays de provenance.

Appliquer les formalités d'immigration et procédures d'introduction sur le territoire lors d'un recrutement d'un étranger en France.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 905 € HT - 3 435 € HT

3 120 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :

La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf. : MOIMPW

Formacode : 33012

Informations & inscription

tél. : 02 43 23 09 09

mail : formation@gereso.fr

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Retrouvez les programmes détaillés de chaque module sur :

www.gereso.com/MOIMPW

Statut des salariés impatriés

Détachement et impatriation en droit du travail

1
jour

Objectifs

- Appliquer le droit du travail français aux salariés détachés ou impatriés sur le territoire
- Analyser les incidences juridiques et pratiques du détachement et de l'impatriation en droit du travail.
- Appliquer les obligations administratives inhérentes au détachement pour les entreprises françaises et étrangères.
- Sécuriser les contrats et pratiques RH pour éviter les contentieux liés au détachement

Les plus

Un focus sur les aspects droit du travail du détachement et de l'impatriation

Les bonnes pratiques liées à l'embauche de salariés étrangers indépendamment des règles d'immigration

+ En option : [E-RESSOURCES](#) 

Public et prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables et assistants RH/personnel impliqués dans la gestion des carrières des salariés internationaux, responsables de la paie des salariés impatriés

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1 145 € HT

1 360 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :

La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf : **IMPW**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À Paris et à distance :

22 septembre 2026

1 décembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/IMPW

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE 

Gestion des salariés impatriés ou détachés p. 36

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

STATUT DES SALARIÉS IMPATRIÉS EN DROIT DU TRAVAIL

- Identifier les conditions d'emploi avec les spécificités
- Déterminer les obligations et bonnes pratiques liées à l'embauche de salariés étrangers avec les sanctions éventuelles

🔗 ÉVALUER | Quiz interactif

- Choisir le bon support contractuel : détachement avec maintien du contrat étranger vs contrat local (CDI, CDD)
- Modalités d'articulation entre contrat d'origine et avenant d'impatriation
- Mentions obligatoires dans les contrats de travail pour respecter le droit français

🔗 APPLIQUER | Cas pratique : rédaction d'un avenant de détachement en France

LES NOUVELLES OBLIGATIONS LIÉES AU DÉTACHEMENT DE SALARIÉ ÉTRANGER EN FRANCE

- Définir la notion de détachement et les contextes juridiques auxquels il renvoie
- Détailler les obligations liées à la déclaration de détachement et la responsabilité de l'entreprise française en tenant compte des dernières évolutions législatives
- Déterminer les dispositions applicables aux salariés détachés et la responsabilité de l'entreprise française
- Identifier les documents à tenir à jour pour anticiper les contrôles

🔗 ÉVALUER | Quiz interactif

🔗 APPLIQUER | Études de cas concrets

APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL FRANÇAIS : DURÉE DU TRAVAIL, CONGÉS, POUVOIR DISCIPLINAIRE, RESPONSABILITÉS

- Durée du travail, congés, jours fériés : droit applicable en France
- Spécificités liées aux salariés impatriés sous conventions collectives françaises
- Droit disciplinaire applicable au salarié détaché sur le sol français - Recours en cas de litige
- Mise à disposition vs coemploi : clarification des responsabilités
- Préparation à la sortie de mission : retour ou rupture de contrat ?

🔗 APPLIQUER | Études de cas : salariés impatriés en entreprise française ou filiale

🔗 ÉVALUER | Quiz interactif

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Affiliation à la CPAM des salariés étrangers et salariés en retour d'expatriation

Activer ou réactiver des droits au régime français de sécurité sociale

1
jour

Objectifs

- Gérer l'affiliation des étrangers et de la famille à la Sécurité sociale.
- Analyser les incidences en matière d'ouverture des droits au régime français de Sécurité sociale selon les critères et le pays de provenance.
- Anticiper la réactivation des droits de salariés en retour d'expatriation pour bien les orienter.
- Appliquer les dispositions récentes issues des accords cadre européens sur le télétravail et des contextes géopolitiques récents.

Les plus

Tous les aspects pratiques de l'affiliation des étrangers et des expatriés de retour en France
 Une formation inédite, unique et pragmatique animée par des praticiens au quotidien
 Des préconisations sur les dossiers complexes
 Focus pays : gestion RH dans les zones à vigilance accrue (UK, Asie, EAU...)

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables et assistants RH/personnel impliqués dans la gestion des salariés impatriés et expatriés en retour d'expatriation, responsables de la paie des salariés impatriés et des expatriés en retour d'expatriation
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1145 € HT
 1360 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à : La mobilité internationale
 (remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)
 Réf : **IMSS**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À Paris et à distance :

12 mai 2026
 23 septembre 2026
 7 décembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/IMSS

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE 

Gestion des salariés impatriés ou détachés p. 36

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 • mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les évolutions post-COVID et post-Brexit, notamment sur le télétravail international et les accords bilatéraux spécifiques

LE RATTACHEMENT DES ÉTRANGERS AU RÉGIME FRANÇAIS DE SÉCURITÉ SOCIALE

- Identifier la règle de la protection universelle maladie dite PUMA
 - incidences en matière de rattachement des primo-arrivants
 - les critères de rattachement : activité professionnelle, résidence et ouverture de droits
 - différence de traitement entre les ressortissants UE non actifs et ressortissants non UE actifs
 - spécificités post-Brexit : déploiement de la dématérialisation inter-pays (S1/S072), usage et articulation avec la PUMA
 - effets des situations de télétravail transfrontalier sur le régime de rattachement

 **APPLIQUER | Cas pratique : rattachement UE et non UE**

 **APPLIQUER | Cas pratique sur un salarié britannique installé en France avec mobilité intra-groupe**

- Le rattachement en pratique pour les primo-arrivants
 - les formulaires : rattachement, E 104 (totalisation), cerfa
 - les documents à fournir selon le critère de rattachement, justificatifs de résidence stable et régulière en France, etc.
 - les documents de séjour recevables et les points de vigilance : cas des documents refusés par la CPAM
 - le guichet unique, la plateforme ameli, les interlocuteurs
 - point d'étape sur l'application de l'accord-cadre télétravail multilatéral européen du 1er juillet 2023
 - cas des visas vacances-travail
 - check-list des justificatifs à risque ou souvent mal acceptés : sécurisation des dossiers
 - zoom sur les accords bilatéraux clés et les cas de pluriactivité
- Cas des étrangers ayant déjà un numéro de Sécurité sociale
- Impacts des mobilités hybrides / pluriactivité : comment éviter la double affiliation ?
- Veille sur les renégociations bilatérales en cours : effets sur les dossiers de rattachement / réactivation

LA RÉACTIVATION DES DROITS LORS DU RETOUR D'EXPATRIATION

- Rappel des règles de réouverture des droits au régime français de Sécurité sociale pour le conjoint inactif : les points de vigilance
- Liste des documents pour la réactivation des droits pour le salarié et sa famille
- Identifier le bon interlocuteur pour l'envoi du dossier et faire le suivi avec la CPAM

 **APPLIQUER | Étude de cas : salarié TCN basé hors UE, détaché temporairement en France**

 **APPLIQUER | Exercice d'identification des risques**

Recruter des salariés étrangers hors de France et formalités d'immigration

Procédure d'introduction sur le territoire et recrutement d'un étranger en France


1
jour

Objectifs

- Intégrer dans sa pratique les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Acquérir une méthodologie pour déterminer le dispositif d'immigration depuis l'étranger.
- Développer les bons réflexes dans le cadre du recrutement de ressortissants étrangers.
- Identifier les obligations de l'employeur établi en France.
- Identifier les acteurs et circuits actualisés (consulats, prestataires, ANEF, OFII).

Les plus

Une vision globale des dispositifs en matière de visa pour entrer sur le territoire français
Des check-lists pour mieux se repérer dans les formalités et les réflexes à avoir pour éviter les écueils
Un schéma méthodologique et récapitulatif global sur l'accueil des étrangers en France
La possibilité d'échanger sur les difficultés rencontrées lors des procédures
Une veille intégrée sur les dernières réformes : téléprocédures, redevances, portails européens

+ En option : **E-RESSOURCES** 

Public et prérequis

Responsables et collaborateurs des services de mobilité internationale, responsables et assistants RH/personnel/paie impliqués dans la gestion de carrière des salariés internationaux

Prérequis : Il est recommandé de disposer d'une expérience en gestion des salariés impatriés

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1 145 € HT
1 360 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à : La mobilité internationale
(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)
Réf : **IMMI**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À Paris et à distance :

11 mai 2026
13 octobre 2026
8 décembre 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/IMMI

Formation intégrée à

OFFRE MODULAIRE

Gestion des salariés impatriés ou détachés p. 36

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : arrêté de janvier 2025 relatif aux demandes d'autorisation de travail, changements de prestataires pour certains consulats de France à l'étranger, déploiement de la plateforme ANEF, modalités de déclaration de la redevance employeur lors de l'embauche d'un étranger et décret de juin 2025 relatif aux nouveaux seuil pour certains visas talent, et à l'instruction des titres de séjour talent carte bleue européenne

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- Se constituer une base de ressources
- Reconnaître le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers, spécificités des Algériens et de Britanniques)
- Différencier les dispositifs existants pour une activité salariée en France
 - Talent, salarié détaché ICT
 - salarié et travailleur temporaire sous autorisation de travail : focus opposabilité de l'emploi et métiers en tension
- Cas particulier des stagiaires depuis l'étranger

ÉVALUER | Quiz

COMPRENDRE | Création d'une checklist

- Intégration des dispositifs ETIAS et EES : conditions d'entrée en France à court séjour pour les ressortissants de pays tiers, liens avec les visas long séjour

METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIFS D'IMMIGRATION PROFESSIONNELLE DEPUIS L'ÉTRANGER

- Se poser les bonnes questions pour déterminer le dispositif
- Identifier les exemptions applicables aux missions de moins de 3 mois
- Intégrer les étapes des dispositifs d'immigration de plus de 3 mois au processus de recrutement : délais, interlocuteurs, plateformes dématérialisées, liste des documents
- Lire les visas et les titres de séjour délivrés à l'issue de la procédure
- Repérer les points de vigilance après l'arrivée en France
- Nouvelles procédures introduites par l'arrêté de janvier 2025 : seuils d'opposabilité, allongement de certains délais, nouveaux documents requis
- Utiliser la plateforme ANEF pour les demandes en ligne : dépôt, suivi, échanges avec l'administration
- Anticiper les changements d'interlocuteurs selon les nouveaux prestataires mandatés par les consulats dans certains pays (TLS, VFS, etc.)

 **APPLIQUER | Cas pratiques : lecture d'un parcours de recrutement incluant ANEF et dépôt consulaire délégué**

 **APPLIQUER | Cas pratiques : introduction sur le territoire français avec toutes les étapes et les interlocuteurs**

ANALYSER LES DISPOSITIFS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE ET LE CHANGEMENT DE STATUT

- Vérifier les limitations de l'activité en entreprise dans le cadre des études : stage, travail à titre accessoire, alternance, exception des Algériens
- Intégrer les obligations de l'employeur associées à l'embauche d'un étudiant
- Gérer les carences de documents lors de l'alternance
- Recourir au statut "recherche d'emploi - création d'entreprise" à l'issue des études
- Engager un changement de statut d'étudiant à salarié ou talent à l'issue des études

 **APPLIQUER | Cas pratiques**

EXAMINER LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR LORS DE L'EMBAUCHE D'UN ÉTRANGER

- Apprendre à identifier les droits liés aux différents titres de séjour
- Renouvellement des titres de séjour et carences de documents
- Prendre garde au changement d'employeur
- Intégrer les obligations de l'employeur lors du recrutement d'un salarié étranger

Recruter des salariés étrangers présents sur le territoire français

Impacts des derniers décrets sur l'emploi de salariés étrangers

1
jour

Objectifs

- Appliquer les règles juridiques de l'immigration professionnelle en France.
- Recruter des ressortissants étrangers en ayant les bons réflexes.
- Respecter les obligations de l'employeur établi en France vis à vis de ses salariés étrangers.
- Sécuriser ses pratiques au quotidien.

Les plus

Une formation inédite entièrement dédiée au recrutement des salariés étrangers en France
 Une approche méthodologique et pratique illustrée de nombreuses études de cas
 Remise d'un outil inédit de lecture des titres de séjour, de fiches outils et de tableaux récapitulatifs
 Une expertise opérationnelle de la consultante

Public et prérequis

Responsables et chargés de recrutement, responsables et collaborateurs des services mobilité internationale, responsables et assistants RH/administration du personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des salariés étrangers

Prérequis : Il est recommandé de disposer d'une expérience de 4 à 6 mois en recrutement ou gestion des salariés étrangers

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

1 145 € HT

Réf : **RECX**

Formacode : 33012 / 33060

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
 Montparnasse :

14 septembre 2026

Formation à distance :

5 février 2026

13 mars 2026

16 juin 2026

20 novembre 2026

À Paris et à distance :

21 mai 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/RECX

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés relatives au droit des étrangers en France avec l'entrée en vigueur de la loi Immigration du 26 janvier 2024 et ses décrets d'application ainsi que le nouveau décret 2025-539 du 13 juin 2025

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- Se constituer une base de ressources
- Reconnaître le public concerné (distinction ressortissants UE/EEE, pays tiers et spécificité des Algériens et Britanniques et Suisse)
- Différencier les dispositifs existants pour exercer une activité salariée en France (inclus focus sur l'autorisation de travail et l'opposabilité de l'emploi et remise d'un tableau comparatif)
- Se poser les bonnes questions pour choisir le meilleur dispositif

🔗 ÉVALUER | Quiz

🔗 COMPRENDRE | Atelier : création d'une checklist

- Nouveau décret 2025-539 du 13 juin 2025
 - nouveau seuil de rémunération pour les « talents – salariés qualifiés »
 - nouveau délai d'instruction pour les titres de séjour « talents – carte bleue européenne »
 - délai d'instruction pour les cartes de séjour « recherche d'emploi – création »

ANALYSER LES DISPOSITIFS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

- Vérifier les limitations de l'activité en entreprise dans le cadre des études (stage, travail à titre accessoire, alternance, doctorat et exceptions des Algériens)
- Recourir aux statuts "recherche d'emploi - création d'entreprise" au terme des études
- Gérer les carences de documents entre les renouvellements

🔗 APPLIQUER | Cas pratiques

ENGAGER UN CHANGEMENT DE STATUT ÉTUDIANT VERS SALARIÉ OU TALENT AU TERME DES ÉTUDES

- Identifier le statut applicable selon les conditions de recrutement
- Mettre en oeuvre les étapes de la procédure selon le statut
- Réagir en cas de carence de documents et connaître la date de démarrage possible du contrat de travail

🔗 APPLIQUER | Cas pratiques

EXAMINER LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR LORS DU RECRUTEMENT DE SALARIÉS ÉTRANGERS

- Prendre garde aux règles de recrutement en cas de changement d'employeur ou de conditions d'emploi
- Distinguer les différents titres de séjour (et leur terminologie) ouvrant droit au travail et les conditions d'embauche associées
- Se conformer à ses obligations (authentification des titres de séjour, mise à jour du RUP)
- Rester alerte sur les nouvelles règles de renouvellement des titres de séjour (carence de documents, dématérialisation des procédures)

🔗 APPLIQUER | Cas pratique : mise en situation de recrutement et exercice de lecture de titres de séjour

ENGAGER LE RENOUELEMENT DU TITRE DE SÉJOUR

- Distinguer les procédures et le délais selon le type de titre de séjour renouvelé
- Étudier tous les documents relatifs au renouvellement des titres de séjour
- Identifier les situations de carence de documents et définir quelles actions mener pour accompagner au mieux le salarié

🔗 APPLIQUER | Cas pratique

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 • mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 • mail : intra@gereso.fr

Initiation au droit des étrangers pour tout recruteur

Les grands principes encadrant le droit au séjour et au travail des ressortissants étrangers

1
jour

Objectifs

- Acquérir les premiers réflexes lors d'un entretien de recrutement d'un candidat étranger.
- Identifier les principaux points de vigilance juridiques liés au recrutement de ressortissants étrangers.
- Informer les opérationnels sur les délais de prise de poste.
- S'initier à la lecture et à l'analyse des documents liés au séjour et au travail.
- Sécuriser ses pratiques RH face aux enjeux de l'entreprise ou de l'établissement.

Les plus

Une formation accessible aux débutants en droit au travail des étrangers

Formation assurée par une consultante experte du terrain, avec des mini cas concrets et une approche pragmatique

Support complet (slides, tableaux synthétiques) remis à l'issue de la formation

Public et prérequis

Chargé(e)s de recrutement, Business Managers en ingénierie, ESN, Professionnels RH en prise de poste (RH, RRH, gestionnaire ADP)

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

0 € HT

Réf : **REXD**

Formacode : 33012 / 33060

Prochaines sessions

Formation à distance :

28 septembre 2026 de 09:00 à 12:30

30 novembre 2026 de 09:00 à 12:30

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/REXD

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

INTRODUCTION AU DROIT DES ÉTRANGERS

- Définir un étranger selon la législation française relative à l'immigration
- Reconnaître les nationalités concernées par l'obligation de détenir un titre de séjour permettant de travailler
- Découvrir le vocabulaire du droit des étrangers et les organismes dédiés
- Comprendre les règles de bases du droit au travail des étrangers
- Savoir quelles questions poser lors de l'entretien avec un candidat étranger

🎯 **ÉVALUER | Quiz interactif**

APPRÉHENDER LE DROIT AU TRAVAIL DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

- Comprendre la notion d'autorisation de travailler sur le territoire français
- Découvrir les catégories de titres de séjour et les fondements juridiques s'y rapportant
- Apprendre à lire un document relatif au séjour : information importante, observations etc...
- Identifier et comprendre les principaux documents justificatifs du droit au séjour et au travail
- Indiquer les délais de date de prise de poste pour les opérationnels

📄 **APPLIQUER | Exercice pratique : exercice de présentation et de lecture des documents**

🎯 **ÉVALUER | Quiz final**

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Recruter des alternants étrangers

Apprentissage et professionnalisation

Durée indicative

1 jour

Objectifs

- Examiner les conditions d'entrée, de séjour, de formation et d'exercice d'une activité professionnelle en France.
- Appliquer les obligations juridiques de l'employeur lors de l'embauche d'un alternant étranger en France.
- Acquérir les bons réflexes pour le recrutement d'un alternant.
- Identifier les risques réglementaires liés aux dernières évolutions législatives.
- Sécuriser le changement de statut.

Les plus

Plusieurs sessions de quiz à visée pédagogique permettant aux participants de mieux appréhender les différences entre les titres de séjour (VLS-TS, visa, carte de séjour annuelle, pluriannuelle, carte de résident, récépissé, autorisation provisoire de séjour.

Une interprétation plus aisée et plus sûre des différents documents soumis lors de l'embauche d'un alternant étranger en France. Des cas pratiques issus de situations réelles (recrutement, refus, changement de statut)

Profil des participants

Responsables et collaborateurs des services recrutement, responsables et assistants RH/ personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des alternants

Modalités pratiques

Réf : **YRAX**

Formacode : 33012 / 33060

Formation intra sur-mesure :

le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89

mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

En participant à cette formation d'une journée, dédiée aux formalités liées à l'alternance des étrangers, vous disposerez de toutes les informations les plus à jour pour sécuriser vos pratiques de recrutement d'alternants étrangers. Guidé(e) par notre consultante experte en droit de l'immigration, vous connaîtrez les différents dispositifs, leurs objectifs et leurs modalités d'utilisation. Vous pourrez ainsi comprendre les formalités liées aux alternants étrangers. Vous aurez aussi toutes les cartes en mains pour sécuriser vos procédures, et comprendre les différentes situations. Cette formation vous permettra de sécuriser vos dossiers d'étudiants étrangers et autres alternants.

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : portail ANEF, Loi Immigration 2024, arrêté sur l'autorisation de travail, et circulaire DGEF

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- Les sources du droit des étrangers : où trouver les textes ?
- La règle en matière d'accès au travail des ressortissants étrangers
- L'opposabilité du marché de l'emploi
- Réforme des autorisations de travail, portail "Étrangers en France" (ANEF) : fonctionnement, étapes, vigilance sur les délais
- Arrêté du 1er avril 2023 : conditions de délivrance de l'autorisation de travail selon la situation de l'entreprise : activité réelle, conformité sociale et fiscale

🗳️ **ÉVALUER | Quiz**

SITUATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

- Recrutement d'un étudiant étranger : Carte RECE (Recherche d'Emploi Création d'Entreprise)
- Recrutement d'un étudiant étranger : « APS Master »
- Travail autorisé pour les étudiants : rappel des 964h annuelles et nouvelles contraintes (instruction DGEF 2023)
- Changement de statut des étudiants : critères renforcés de recevabilité (qualité de l'emploi, durée, lien diplôme/contrat)
- Situation des Algériens, Tunisiens et Marocains
- Limites d'usage du VLS-TS "étudiant" pour entrer en alternance sans changement de statut

🗳️ **ÉVALUER | Quiz**

ALTERNANCE, PROFESSIONNALISATION ET APPRENTISSAGE

- Les cartes facilitant l'entrée en alternance
- Les titulaires d'une carte étudiant
- Professionnalisation au-delà de 964h
- Cas spécifique des Algériens
- Les primo-arrivants
- Le changement de statut en fin de contrat : prise en compte de la Loi Immigration 2024 (encadrement renforcé)
- L'entrée en alternance avec un titre « salarié » ou « travailleur temporaire »

🗳️ **APPLIQUER | Cas pratique : traiter le dossier d'un alternant avec un statut complexe (carte étudiante expirée, changement d'entreprise en cours de contrat, etc.)**

Détacher des salariés en France : mobilité intra-groupe et prestation de service internationale

Obligations de l'entreprise d'envoi et responsabilités de l'entreprise d'accueil en France

3
jours

Objectifs

- Appliquer les règles juridiques du détachement dans le contexte international.
- Définir les formalités et les obligations de l'employeur étranger et de la société d'accueil en France.
- Appliquer les dispositifs d'immigration propres au détachement.
- Intégrer l'impact des conventions bilatérales de sécurité sociale afin de sécuriser la protection sociale des salariés détachés.

Les plus

Présentation d'un schéma méthodologique pour balayer tous les droits en présence
Des tableaux récapitulatifs et des check-lists pour mieux se repérer dans les formalités et les obligations
Un panorama des dispositions à respecter par les entreprises accueillant des salariés détachés sur le territoire français (ressortissants UE et/ou pays-tiers)

+ En option : [E-RESSOURCES](#) 

Public et prérequis

Responsables et collaborateurs mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel ou la paie des salariés impatriés / expatriés

Prérequis : Il est recommandé de disposer d'une expérience préalable en gestion RH des salariés impatriés et/ou expatriés

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval

2 365 € HT

2 580 € HT avec abonnement e-ressources d'1 an à :

La mobilité internationale

(remise de 45 %, soit 215 € HT au lieu de 359 € HT)

Réf : **DETA**

Formacode : 33012

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris
Montparnasse :

14 et 15 octobre 2026 et 16 octobre 2026

Formation à distance :

24 et 25 juin 2026 et 26 juin 2026

Voir toutes les dates :

www.gereso.com/DETA

Informations & inscription

Avant votre formation

- Conseillère formation dédiée
- SMS de rappel
- Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences

Après votre formation

Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :

En inter : tél : 02 43 23 09 09 · mail : formation@gereso.fr

En intra : tél : 02 43 23 59 89 · mail : intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : loi Immigration du 26 janvier 2024 et ses décrets d'application, incidence en gestion RH de la révision de la directive 96/71 sur les travailleurs détachés

LE CADRE LÉGISLATIF DU DÉTACHEMENT DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

- S'approprier la méthodologie des piliers juridiques du détachement
- Définir le détachement au regard du droit du travail (entreprise d'envoi et salarié détaché)
- Identifier le contexte du détachement selon l'activité et les liens contractuels (intra-groupe, prestation de service, sous-traitance)

LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR LES SALARIÉS DÉTACHÉS

- Découvrir la notion du noyau dur devant être respecté en droit du travail
- Identifier la convention collective applicable au salarié détaché
- Déterminer la structure de la rémunération du salarié détaché

LES FORMALITÉS OBLIGATOIRES DANS LE CADRE D'UN DÉTACHEMENT

- Préparer et soumettre la déclaration préalable SIPSI et la nomination d'un représentant
- Se conformer aux formalités de conservation et de mise à disposition des documents

LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL EN FRANCE : DEVOIR DE VIGILANCE ET CO-RESPONSABILITÉ

- Procéder à la vérification de :
 - la solidarité financière dans le cadre de la lutte contre le travail illégal
 - l'accomplissement des formalités préalables au détachement par l'employeur à l'étranger
 - la bonne application du principe d'égalité de traitement (rémunération, surveillance médicale, sécurité au travail, etc.)
- Être alerte sur les contrôles de l'inspection du travail et les sanctions en cas de manquement

LES DISPOSITIFS DE L'IMMIGRATION APPLICABLE AU DÉTACHEMENT

- Se poser les bonnes questions pour déterminer le dispositif
- Identifier les exemptions applicables aux missions de moins de 3 mois
- Recourir à la procédure de salarié détaché ICT dans le cadre d'une mise à disposition intra-groupe
- Recourir à la procédure de prestation de service hors intra-groupe
- Identifier la situation du salarié ressortissant d'un pays tiers, détaché par un employeur situé sur le territoire européen

ANALYSER L'IMPACT DU DÉTACHEMENT SUR LA PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ

- Définir la notion de détachement en droit de la sécurité sociale
- Différencier les différents textes relatifs au détachement (accords UE ou conventions bilatérales)
- Anticiper les obligations et les coûts en l'absence de convention ou d'accord de sécurité sociale (Urssaf du Bas-Rhin)
- Intégrer les sanctions en cas de non respect des obligations

FISCALITÉ DU SALARIÉ DÉTACHÉ

- Fiscalité personnelle
 - détermination de la résidence fiscale et obligations déclaratives
- 📌 **COMPRENDRE | Quiz et activité à partir d'une vidéo**
 - rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié : assistance fiscale, compensation fiscale, expat briefing, obligations en paie France, 155 B
- 📌 **APPLIQUER | Cas pratique**
 - départ de France du salarié détaché et formalités de transfert de la résidence fiscale hors de France
- Fiscalité société ou corporate tax
 - impôt sur les sociétés et établissement stable
 - refacturation et autres taxes

📌 **APPLIQUER | Études de cas pratiques en sous-groupes**



Informations utiles



Une question à propos d'une formation, d'un certificat professionnel ou d'un ouvrage ?
Un document administratif à nous adresser ? Un cahier des charges pour un projet
de formation à nous transmettre ? Retrouvez la liste de vos contacts utiles.

Formations inter

Vous souhaitez vous inscrire à une formation, être conseillé(e) dans le choix d'un certificat professionnel, en savoir plus sur le programme d'une formation..

Votre contact :

Lison ROHÉE

mail : formation@gereso.fr

tél. : 02 43 23 09 09

Formations intra

Vous souhaitez organiser une formation sur-mesure dans votre établissement, nous transmettre un cahier des charges, obtenir un devis personnalisé...

Votre contact :

Valérie FÉAU

mail : vfeau@gereso.fr

tél. : 02 43 29 28 75

Conseil

Vous souhaitez en savoir plus sur nos prestations de conseil : veille en gestion de la paie, expertise RH, expertise décisionnelle Fonction Publique, audit RH, paie, DSN, prestations de coaching...

Votre contact :

Valérie FÉAU

mail : conseil@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 44

Édition & Librairie en ligne

Vous souhaitez commander un ouvrage, faire le point sur vos abonnements, proposer un manuscrit...

Vos contacts :

Catherine FOURMOND

mail : cfourmond@gereso.fr

tél. : 02 43 23 59 85

Raphaëlle CORMIER

mail : rcormier@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 96

Service clients :

mail : edition@gereso.fr

tél. : 02 43 23 03 53

Tous nos ouvrages sur : librairie.gereso.com

Grands projets

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la préparation et le déploiement d'un projet de formation d'envergure, ou vous souhaitez optimiser votre budget formation via la signature d'un accord-cadre avec GERESO.

Votre contact :

Fayçal NETICHE

mail : fnetiche@gereso.fr

tél. : 07 88 51 98 26



Pôle pédagogique

Vous avez suivi une formation et vous souhaitez contacter votre consultant(e), partager votre expérience...

Vos contacts :

Barbara FOUCAUD

mail : bfoucaud@gereso.fr

tél. : 06 33 15 13 12

Emmanuelle BEAUSSIER

mail : ebeaussier@gereso.fr

tél. : 02 43 29 28 73

Flore-Anne CHAPLET

mail : fachaplet@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 93

Pôle Secteur Public

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de consultants GERESO experts en droit de la fonction publique ?

Votre contact :

Florent LE FRAPER DU HELEN

mail : flefraper@gereso.fr

tél. : 06 17 81 10 54

Espace Formation Paris Montparnasse

Vous souhaitez obtenir des précisions sur le déroulement de votre formation à l'Espace GERESO de Paris, ou des renseignements sur notre offre de location de salles ?

Votre contact :

Mathilde KIRION

mail : mkirion@gereso.fr

tél. : 01 42 18 13 08

Comptabilité

Vous souhaitez une information concernant un règlement ou une facture, ou vous avez une question liée à un document administratif ?

Votre contact :

Pascaline DUBOIS

mail : pdubois@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 40

Administration des ventes

Vous avez des interrogations sur les aspects administratif ou logistique de votre formation inter ou intra-établissement...

Vos contacts pour la formation inter :

Linda CORMIER

mail : lcormier@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 95

Delphine BRISEBOURG

mail : dbrisebourg@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 95

Votre contact pour la formation intra :

Nathalie EDOM

mail : nedom@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 48

Marketing, & Communication

Vous souhaitez en savoir plus sur les offres ou les événements GERESO, proposer un partenariat, solliciter un auteur ou un consultant GERESO...

Votre contact :

Hervé RIOCHE

mail : hrioche@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 45

Référente handicap

Vous souhaitez des informations sur l'adaptation de nos formations et le respect de l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Votre contact :

Anne-Lise FEBVRE

mail : alfebvre@gereso.fr

tél. : 02 43 23 51 41

Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO)

Vous souhaitez des informations relatives à la collecte, au traitement et au stockage de vos données personnelles...

Votre contact :

Yohann SORIN

mail : ysorin@gereso.fr

tél. : 02 43 29 28 70

Assistance technique / Hotline

Vous êtes inscrit(e) à une formation à distance et vous souhaitez bénéficier d'une assistance technique pour vous connecter à votre classe virtuelle

Votre contact :

Hotline GERESO

mail : hotline@gereso.fr

L'Espace Formation de Paris Montparnasse

L'équipe GERESO vous reçoit dans un environnement chaleureux et stimulant en plein cœur du quartier d'affaires Montparnasse.

Vous êtes chez vous ! Nous vous accueillons au sein de notre **Espace Formation** dans le 14^e arrondissement, 22 place Catalogne.

Découvrez un espace spécialement créé pour vous et bénéficiez d'une efficacité sans faille grâce à une interlocutrice unique, une configuration sur-mesure : salles aménageables selon vos besoins, écrans & video-projecteurs, wifi, paperboards...).

L'objectif ? Optimiser votre **"expérience formation"** grâce à l'ensemble de nos salles distribuées autour de **grandes zones de convivialité**. Nos équipes vous proposent un petit-déjeuner d'accueil et des pauses gourmandes adaptés à vos besoins. Petits salons, tisaneries, comptoirs (prises intégrées), l'espace GERESO se veut **multiple et agile** pour **inspirer chacun de ses clients**.

Éveil des sens, mais également **des idées** grâce à notre **espace librairie**, accessible dès l'accueil. La **Librairie GERESO** vous propose **plus de 350 titres** sur toutes les thématiques **relatives au monde du travail : RH, comptabilité, management, efficacité professionnelle, développement personnel...**

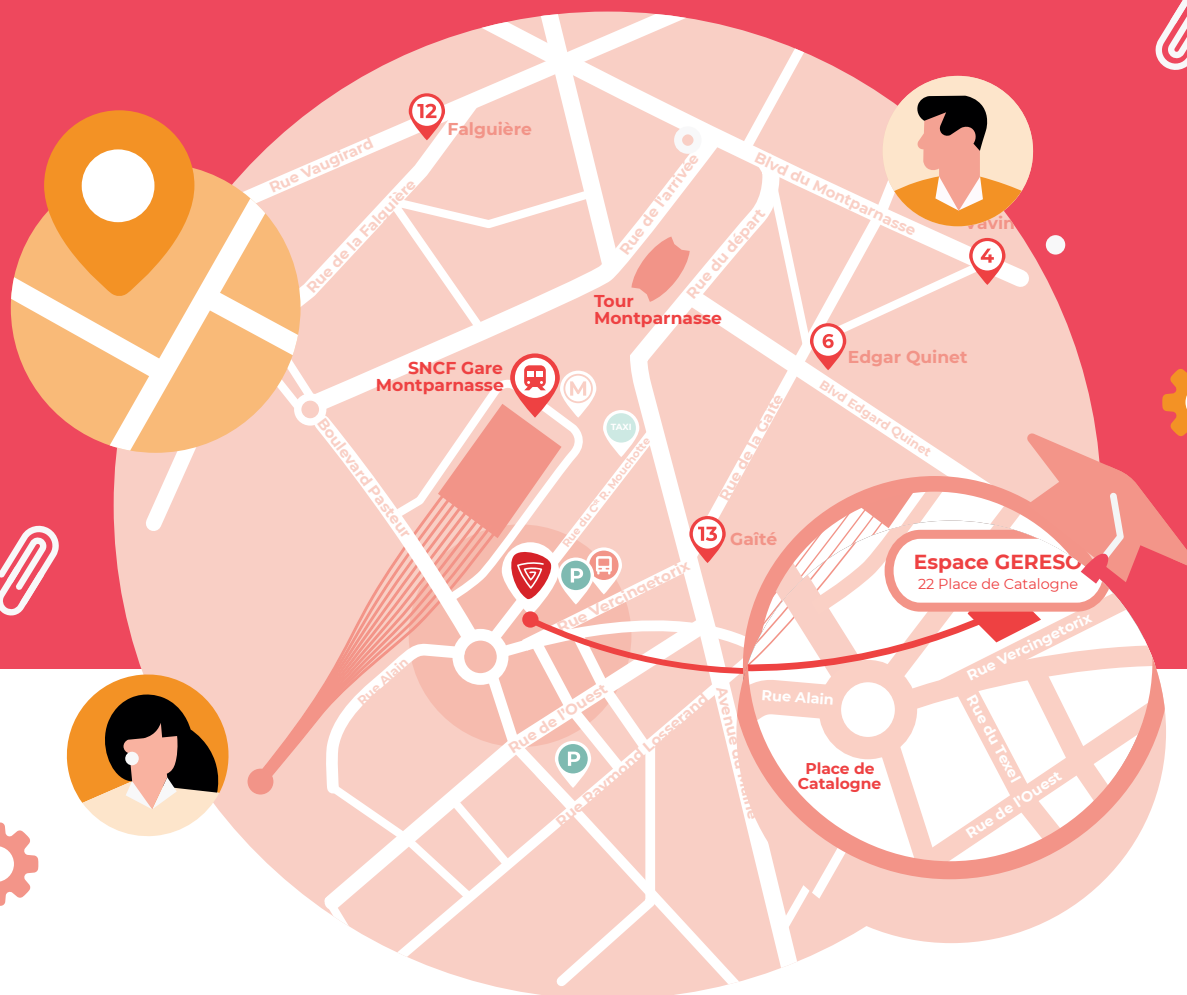
Un cadre idéal pour apprendre





Rejoignez-nous !

Rendez-vous au 22 Place de Catalogne
au pied de la Gare Montparnasse.



**L'Espace Formation est facilement accessible
en transports en commun mais également en voiture.
Nous vous accueillons de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.**

M **MÉTRO**
Montparnasse-Bienvenue
Lignes 4 - 6 - 12 -13
Gaité
Ligne 13

TAXI **TAXI**

P **PARKING**
Zenpark
Parking Paris

Gare Montparnasse
Concorde
Zenpark
Parking Paris
Montparnasse
Château

BUS
Arrêt - Place de catalogue
Lignes 59 et 88

Nos partenaires

Guidés par les valeurs d'excellence et d'expertise, nous avons constitué un réseau de partenaires experts, pour accompagner le développement de notre activité de formation. Notre politique de partenariats répond à 3 objectifs :

- **Répondre à l'ensemble des attentes de nos clients**

en leur proposant une offre de formation variée et qualitative : formations certifiantes, diplômantes, en ligne, conférences...

- **Renforcer l'impact pédagogique de nos formations**

avec des méthodes innovantes et l'apport d'une expertise pointue sur des thématiques clés.

- **Optimiser l'expérience apprenant**

grâce à des outils techniques performants et des dispositifs d'évaluation de haut niveau.

Les formations diplômantes



École de référence pour les professionnels des RH depuis 1998, SUP des RH **prépare aux différents métiers des ressources humaines.**

Située à Paris dans le 15^e arrondissement, elle délivre en partenariat avec GERESO, deux diplômes :

Chargé(e) des Ressources Humaines

Titre certifié de Niveau 6 (Bac+3)

Éligible au CPF / Inscrit au RNCP

Manager du développement des RH

Titre certifié de Niveau 7 (Bac+5)

Éligible au CPF / Inscrit au RNCP



Établissement pluridisciplinaire de 11 000 étudiants sur deux campus, Le Mans et Laval, Le Mans Université propose des formations et mène une recherche reconnue à l'international, en sciences, technologie, lettres, langues, droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales.

En partenariat avec GERESO, elle propose le diplôme :

Master II Gestion des Ressources Humaines

Diplôme d'État Bac+5

Éligible au CPF / Inscrit au RNCP



Formations inter & intra



Récemment intégré au groupe GERESO, **FinHarmony** est un organisme de formation et de conseil reconnu pour son **expertise dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et de la finance**, notamment auprès des établissements publics. Avec plus de 20 ans d'expérience, FinHarmony propose des formations de haut niveau, animées par des experts de terrain, alliant rigueur technique et application concrète.



L'Institut François Bocquet propose une expérience fondée sur des valeurs fortes : authenticité des relations humaines, adaptation au profil de l'apprenant, proximité géographique et innovation pédagogique. Organisme de formation indépendant, il est reconnu pour son savoir-faire en **management, relations humaines, communication, développement personnel et efficacité professionnelle**.



Le **modèle Homo Emoticus** apporte un **éclairage nouveau sur les relations humaines**. Il s'appuie ainsi sur les émotions universelles pour expliquer les comportements, les relations, les situations de management et de négociation... Il offre un cadre de compréhension et d'action pour chaque situation : **management de projet, d'équipe, de personne ou de crise, communication interpersonnelle, négociation...**



C3S met en œuvre des solutions opérationnelles et innovantes en santé et sécurité au travail, pour optimiser la **prévention et la qualité de vie au travail**. La démarche C3S s'adapte aussi bien au public qu'au terrain, à la culture d'entreprise, à l'environnement et aux process des organisations. **Certifiée ISQ OPQF, habilitée DPC et agréementée CHSCT et SST**, C3S possède toutes les labélisations pour répondre aux attentes de votre structure avec expertise et passion.



Le Mans Sarthe Basket (MSB), évolue depuis sa création en 1993 au plus haut niveau du basket français. Avec 12 trophées gagnés depuis sa création, le MSB détient l'un des plus beaux palmarès du basket français. En s'associant avec GERESO, le MSB souhaite transmettre aux managers son expertise «terrain» dans le coaching d'équipes de haut niveau ! **Les formations GERESO proposées en partenariat avec le MSB** : Le manager gagnant, Le manager tactique, Le manager champion

Conditions générales de vente des formations

1. PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres de services proposées par GERESO Formation et faisant l'objet d'une commande de la part du client. Elles ne s'appliquent pas aux webinaires, conférences, location de salles et aux ouvrages GERESO Édition. Pour ces prestations, il conviendra de se référer aux conditions de vente spécifiques disponibles sur les propositions et documentations commerciales, et sur le site www.gereso.com. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente et de participation de GERESO rappelées ci-dessous.

2. DEFINITIONS

- **Formation interentreprises :** formation en présentiel ou à distance regroupant des salariés d'entreprises ou d'établissements distincts, proposée et organisée par GERESO, et dont les dates de sessions et les lieux de déroulement sont unilatéralement définis par cette dernière.
- **Formation intra-entreprise :** formation regroupant les salariés d'une même entreprise, réalisée pour le compte d'un seul client, à une date fixée d'un commun accord, dans les locaux du client ou dans des locaux mis à sa disposition ou à distance.
- **Module Expert :** combinaison de deux formations interentreprises prédéterminées et indissociables.
- **Les rendez-vous de... :** Formations interentreprises se déroulant sur 4 matinées non consécutives et indissociables ou 2 jours non consécutifs et indissociables.
- **Parcours diplômant :** parcours composé de plusieurs blocs de compétences et d'un ou plusieurs examens permettant l'acquisition d'une certification professionnelle reconnue RNCP, à suivre dans un délai de 5 ans maximum.
- **Bloc de compétences :** une ou plusieurs formations correspondant à une compétence phare d'un parcours diplômant. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'un examen permettant l'acquisition d'une certification professionnelle.
- **Parcours certifiant :** parcours composé de plusieurs formations et d'un examen permettant l'acquisition d'une certification à suivre sur un délai de 18 mois maximum.

3. OBJET

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de GERESO, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. GERESO se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment.

La version actualisée des CGV peut être consultée sur le site www.gereso.com.

4. MODALITES D'INSCRIPTION ET VALIDATION DE COMMANDE

4.1. Formations interentreprises, y compris les Modules Expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences et les parcours certifiants :

pour être définitive, une commande doit être expressément formulée sur support papier via un bulletin d'inscription ou validée sur le site internet www.gereso.com. À réception du bulletin d'inscription mentionnant la ou les formation(s) choisie(s), une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Pour les formations se déroulant sur un format discontinu, une seule convention portant sur la totalité des journées ou demi-journées composant la formation sera établie.

4.2. Formations intra-entreprise y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching :

toute prestation de formation intra-entreprise fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière établie par GERESO. L'acceptation formelle par le client devra parvenir à GERESO au moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise.

5. TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Conditions financières et règlement :

tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Sans convention contraire, les règlements sont à effectuer par le client à réception de la facture, sans escompte, à l'ordre de GERESO SAS.

Règlement par un OPCO : si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- d'effectuer une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur un bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, la différence sera directement facturée au Client. Dans le cas d'une prise en charge par l'OPCO, celui-ci ne payant que prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé au client.

Si GERESO n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au dernier jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de non-paiement de l'OPCO dans la limite de 60 jours nets ou de 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission

de la facture, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

6. ANNULATIONS, REMPLACEMENTS ET REPORTS

6.1 Formations interentreprises, y compris les Modules Expert, les Coursus Expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences, et les parcours certifiants

Remplacement d'un participant :

GERESO offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant, sur une même session de formation. Le remplacement d'un participant est possible sans frais jusqu'à la veille de la formation.

L'acceptation de GERESO est conditionnée par le règlement intégral de toutes les factures à échéance précédemment émises et dues par le Client. Cette faculté n'est pas applicable aux parcours Coursus Expert, aux combinaisons de formations sous forme de Modules Experts (sous forme de Modules Experts, blocs de compétences, parcours diplômants, parcours certifiants).

Report de participation : GERESO offre la possibilité à ses clients de reporter une fois leur participation sur l'une des deux prochaines sessions de formation en présentiel ou à distance sur la même thématique et pour le même participant. Cette demande de report doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation.

Annulation à l'initiative du Client :

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation. Toute annulation, moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, entraînera le paiement d'une indemnité égale à 50% du coût total de la formation concernée. Toute annulation par le Client moins de 8 jours avant le début de la formation entraînera le paiement intégral du prix de la formation à titre de dédit. Toute formation commencée est due dans son intégralité. En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle ou de pandémie, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.

Annulation et report à l'initiative de GERESO :

GERESO s'engage à ce que le personnel et les formateurs affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. Dans certains cas exceptionnels, GERESO peut être amené, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à reporter une session de formation, au plus tard une semaine avant le démarrage de celle-ci. De même, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, GERESO se réserve la possibilité



d'ajourner la formation au plus tard la veille du démarrage de celle-ci, et ce, sans indemnités versées au Client.

6.2 Formations intra-entreprises y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching

Annulation à l'initiative du Client :

Toute prestation entamée et annulée à l'initiative du Client est due dans son intégralité. Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 30 jours ouvrables avant le début de la prestation.

Pour toute annulation à l'initiative du Client, fût-ce en cas de force majeure :

- plus de 30 jours ouvrables avant le début de la prestation : aucun frais ne sera facturé au Client.
- entre 15 et 30 jours ouvrables avant le début de la prestation, et sans report possible de la prestation dans un délai de 6 mois : GERESO facturera un montant correspondant à 30% de la commande, à titre de frais d'annulation. Dans le cas où la prestation peut être reportée dans un délai de 6 mois, aucun frais ne sera facturé au Client. Une formation ne peut être reportée qu'une seule fois.

- moins de 15 jours ouvrables avant le début de la prestation :

GERESO facturera la totalité du coût de la formation, à titre de dédit.

Dans tous les cas : Si un coût de préparation était prévu, seuls les frais déjà engagés au titre de la préparation sont facturés.

S'entendent par frais engagés, les frais éventuels de déplacement et d'hébergement ainsi que le temps passé par les collaborateurs de l'Organisme de Formation sur le projet, ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client aurait confié à GERESO la réalisation de cette prestation.

En cas d'annulation d'une formation présenteielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle, de pandémie, ou tout autre cas de force majeure empêchant la tenue de la session de formation en présenteiel, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présenteielle en formation à distance.

Annulation à l'initiative de GERESO :

GERESO s'engage à ce que ses équipes internes et les consultants affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les expertises requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. GERESO se donne la possibilité d'annuler une prestation sans préavis et à effet immédiat, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale, notamment en cas d'impossibilité du consultant et impossibilité de le remplacer dans sa discipline. GERESO est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

7. MODULES E-LEARNING

Certaines formations proposées par GERESO comportent des modules en e-learning. GERESO fournira au client, dès son inscription, les modalités pratiques de connexion aux modules d'e-learning.

8. DISPOSITIONS APPLICABLES

A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE GERESO

8.1. Prix, facturation et règlements

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils sont révisibles dès variation significative d'un des éléments de la formule représentative

des coûts de l'entreprise et de toutes les façons le 1^{er} juillet de chaque année, après information préalable de nos Clients. Ils seront majorés de la TVA en vigueur.

Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéoprojecteur, logiciels utilisés lors des sessions de formation...) sont facturés en sus.

Pénalités de retard : toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal auquel s'ajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 50 € HT.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande : dans le cas où un Client passerait une commande à GERESO, sans avoir procédé au paiement des factures précédemment émises et arrivées à échéance, GERESO pourra refuser d'honorer la commande aussi longtemps que lesdites factures n'ont pas été réglées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité à ce titre.

8.2. Force majeure

GERESO ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à GERESO, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de GERESO.

8.3. Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports remis ou imprimables ou de toutes autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants des formations, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations GERESO ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéo, orale...) sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de GERESO ou de ses ayants droit.

8.4. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la

conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par GERESO au Client.

8.5. Limitations de responsabilité de GERESO

La responsabilité de GERESO ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des service(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à GERESO. Quelque soit le type de prestations, la responsabilité de GERESO est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de GERESO est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de GERESO ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

8.6. Données personnelles

Les différentes informations qui peuvent vous être demandées lors de l'utilisation des services GERESO sont nécessaires au traitement des inscriptions et à l'exécution des prestations fournies. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité des informations qui le concernent.

Toute demande en ce sens doit être adressée à

GERESO - Service DPO - 38 rue de la Teillaie, 72018 Le Mans Cedex 2 ou à l'adresse suivante : dpo@gereso.fr

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ces données, collectées dans le cadre d'une prestation de formation, seront conservées durant 3 ans à compter de notre dernier contact.

8.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par GERESO comme Client de ses offres de services, aux frais de GERESO. Sous réserve du respect des dispositions des articles 8.4 et 8.6, GERESO peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

8.8. Droit applicable - Attribution de compétence - Renonciation - Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par GERESO à son siège social au 38 rue de la Teillaie, 72018 Le Mans Cedex 2

Les Conditions Générales et toutes les relations contractuelles entre GERESO et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Mans quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

Bulletin d'inscription

GERESO SAS 38 rue de la Teillaie • CS 81826 • 72018 LE MANS Cedex 2 • Tél. 02 43 23 09 09 • formation@gereso.fr • www.gereso.com

Formation choisie

Titre

Référence.....

Dates

Lieu / Format (présentiel ou à distance).....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).

Merci de préciser votre choix :

- Formation seule
 Formation + Accès e-ressources pendant un an *

TARIF H.T

Indiquez le tarif selon l'option choisie

.....

Participant(e)

Mme M.

Nom.....

Prénom.....

Service / Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. fixe

(ligne directe)

Tél. mobile

(pour infos de dernière minute)

Participant(e) en situation de handicap. Merci de nous contacter afin que nous puissions adapter les conditions d'accueil et de formation.

Entreprise / établissement

Raison sociale

Adresse.....

Code postal

Ville

Téléphone

N°d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret

Responsable de l'inscription

Mme M.

Nom.....

Prénom.....

Service/fonction :

e-mail :

Téléphone

(ligne directe)

Facturation / Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction

E-mail.....

Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de le préciser :

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO.....

.....

Code postal

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « Bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/



SIÈGE SOCIAL

38 Rue de la Teillaie • 72018 Le Mans
formation@gereso.fr
02 43 23 09 09

ESPACE FORMATION

22 Place de Catalogne • 75014 Paris
espaceformation@gereso.fr
01 42 18 13 08

RENDEZ-VOUS
sur gereso.com

